DIRECTION GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Politique stratégique

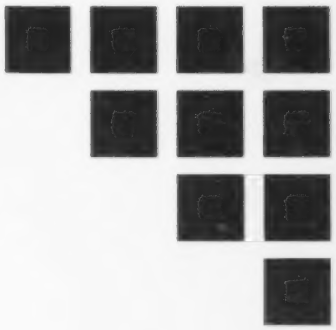

L'insécurité alimentaire au Canada, 1998-1999

R-01-2F

par

Bruno Rainville et Satya Brink

Mai 2001

Document de recherche

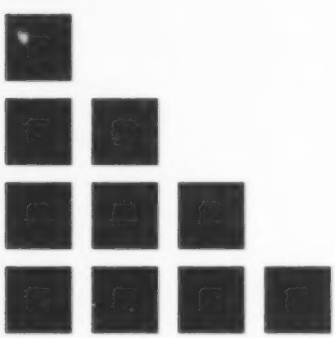

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada

Canada

SP-503-06-02F

Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi./
This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct.

La version anglaise de ce document est disponible sous le titre *Food Insecurity in Canada, 1998-1999./*
This paper is available in English under the title *Food Insecurity in Canada, 1998-1999.*

■

Imprimé/ Printed 2002
ISBN:0-662-87603-2
N° de cat./ Cat. No.: MP32-29/01-2F

■

Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Centre des publications de DRHC
Développement des ressources humaines Canada
140, Promenade du Portage
Phase IV, niveau 0
Hull (Québec) Canada
K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

HRDC Publications Centre
Human Resources Development Canada
140 Promenade du Portage
Phase IV, Level 0
Hull, Québec, Canada
K1A 0J9

Facsimile: (819) 953-7260
http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb

103-03036/

Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada

L'insécurité alimentaire au Canada, 1998-1999

R-01-2F

par
Bruno Rainville et Satya Brink
Mai 2001

Les opinions exprimées dans les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.

■

La série de documents de recherche comprend des études et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique (PS). Il s'agit notamment de recherches secondaires sous forme d'études de base et d'analyses documentaires qui appuient les efforts de recherche de PS.

═

Résumé

L'insécurité liée à l'inquiétude qui découle d'une insuffisance d'argent pour acheter de la nourriture représente un important problème social qui semble persister dans les pays comme le Canada, où la nourriture est pourtant abondante. Elle est considérée comme une manifestation extrême de l'insécurité chez la personne ou les ménages. Une telle situation a de graves conséquences sur la vie et est le signe des nombreux désavantages sur les plans économique et social et au chapitre de la santé. Ce sont là les éléments qui ont motivé cette étude. Les objectifs de l'étude étaient les suivants : estimer la proportion de la population canadienne touchée par l'insécurité alimentaire; vérifier si ces personnes forment un groupe homogène; relever les facteurs sensibles aux politiques que l'on peut cibler pour prévenir l'insécurité alimentaire dans les ménages et appuyer ceux qui se trouvent dans cette situation; mettre au jour les principaux problèmes d'approvisionnement en nourriture auxquels font face ces ménages ainsi que les stratégies d'adaptation qu'ils utilisent; déterminer le nombre d'enfants qui vivent dans des ménages ayant été touchés par l'insécurité alimentaire.

Nous avons utilisé pour notre analyse les microdonnées tirées de l'Enquête nationale sur la santé de la population et de son Supplément sur la précarité alimentaire de 1998-1999. Un ménage était considéré comme touché par l'insécurité alimentaire si le répondant ou un membre du ménage avait connu au moins l'une des situations suivantes en raison d'un manque d'argent au cours de l'année précédente : 1) avait craint de ne pas avoir suffisamment de nourriture; 2) n'avait pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirée; 3) n'avait pas eu suffisamment de nourriture.

En 1998-1999, bien que la proportion de Canadiens vivant dans des ménages où il n'y avait pas assez de nourriture était d'approximativement 4 %, environ 10 % de l'ensemble des Canadiens et 13 % des enfants vivaient dans des ménages touchés par l'insécurité alimentaire pendant l'année précédente. La majorité de ces ménages avaient craint de ne pas avoir suffisamment de nourriture ou n'avaient pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirée au moins une fois au cours de l'année. Les causes de ces épisodes d'insécurité alimentaire sont variées et ne sont pas toutes reliées à un faible revenu. Des analyses de régression logistique ont démontré que les facteurs qui augmentaient le risque d'insécurité alimentaire étaient le faible revenu des ménages, l'appartenance à une jeune famille avec enfants (en particulier une famille monoparentale), les limitations d'activités et le fait d'être locataire ou d'être un Autochtone vivant hors-réserve. Ce ne sont pas tous les ménages à faible revenu qui sont touchés par l'insécurité alimentaire, mais pour ceux qui le sont, la principale source de revenu n'est pas pertinente. En fait, bon nombre de ces ménages appartiennent à la catégorie des travailleurs à faible salaire, qui ne sont peut-être pas admissibles au soutien du revenu. Bien souvent, la difficulté à se procurer de la nourriture survient à la fin du mois. Le recours à des stratégies d'adaptation augmente avec la gravité de l'insécurité alimentaire, et les ménages touchés ont tendance à étirer leur revenu plutôt qu'à faire appel à des œuvres de bienfaisance.

Au Canada, la politique publique dans ce domaine repose sur les programmes de soutien du revenu. Les services d'aide alimentaire d'urgence sont traditionnellement offerts par le secteur bénévole ou les œuvres de bienfaisance. Pour être efficaces, les politiques devraient prévoir une aide d'urgence rapide qui n'exige pas de grands efforts de transaction ou ne comporte pas de

restrictions administratives, des paiements de soutien du revenu suffisants et fréquents ainsi qu'un appui permettant aux ménages d'utiliser les sources ordinaires de nourriture. Il serait également important de se pencher sur la façon de venir en aide aux ménages qui éprouvent aussi de la difficulté à acheter et à préparer leur nourriture.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont examiné ce document de recherche ainsi que le cadre de recherche sur l'insécurité alimentaire. Ils aimeraient en outre souligner la contribution de Statistique Canada, qui a assuré la collecte des microdonnées sur l'insécurité alimentaire et inclus des questions sur le sujet dans le cadre d'un supplément à l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1998-1999.

Table des matières

1. Introduction 1

1.1 Les contextes changent, mais les problèmes restent les mêmes 1

1.2 Conséquences de l'insécurité liée au manque de nourriture dans les pays d'abondance 3

1.3 L'absence de sécurité alimentaire : une définition 4

1.4 Cadre conceptuel de l'étude 6

1.4.1 Gestion du revenu
1.4.2 Approvisionnement en nourriture
1.4.3 Gestion de la nourriture

1.5 Questions sur lesquelles a porté la recherche 13

2. Méthodologie 15

2.1 Données 15

2.1.1 L'Enquête nationale sur la santé de la population
2.1.2 Supplément sur la précarité alimentaire

2.2 Concepts mesurés 16

2.3 Méthodes 17

2.3.1 Méthode d'estimation
2.3.2 Codage des facteurs explicatifs

3. Résultats 21

3.1 Insécurité alimentaire au Canada 21

3.1.1 Caractéristiques démographiques et caractéristiques de santé des répondants
3.1.2 Caractéristiques des ménages
3.1.3 Caractéristiques géographiques
3.1.4 Revenu total du ménage

3.2 Facteurs influant sur l'insécurité alimentaire 26

3.2.1 Résultats des régressions logistiques
3.2.2 Résultats de la régression logistique multinomiale

3.3 Problèmes liés à l'approvisionnement en nourriture 29

3.4 Stratégies d'adaptation 30

3.5 L'insécurité alimentaire chez les enfants 33

4. Analyse 34

4.1 La prévalence de l'insécurité alimentaire au Canada 34

4.1.1 Situation cyclique
4.1.2 Stratégies d'adaptation

4.2 Répercussions sur le plan des politiques 36

4.3 Limites 37

5. Conclusion 39

Annexe A : Tableaux de fréquences 41

Annexe B : Tableaux des résultats statistiques 43

Bibliographie 47

1. Introduction

La Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada mène diverses études sur les répercussions de l'insécurité, telle que l'insécurité d'emploi et l'insécurité financière. Cette étude sur l'insécurité causée par le manque de nourriture s'inscrit au nombre de ces travaux. D'autres ministères peuvent aussi se pencher sur des questions liées à l'alimentation en fonction de leur mandat. Santé Canada peut, par exemple, examiner les répercussions de la faim sur la santé, tandis qu'Agriculture Canada peut étudier la répartition des stocks de nourriture. Bien que nous ne nous arrêtions pas comme tel sur les questions plus générales comme la sécurité alimentaire nationale et locale, le droit à la nourriture, la nourriture vue comme un simple bien de consommation, les lacunes du marché en matière de nutrition, l'infrastructure alimentaire communautaire et institutionnelle et les changements des habitudes culinaires, ces dernières sont toutefois considérées comme des facteurs contextuels.

Le terme « insécurité alimentaire » est souvent utilisé comme synonyme de « faim ». Jusqu'ici, les répercussions de l'insécurité liée à un manque de nourriture n'ont pas fait l'objet d'études approfondies. Bon nombre d'études ont été menées sur la prévalence de la faim et ses conséquences négatives pour les enfants et les familles. Cette étude-ci, par contre, traite de l'insécurité – l'insécurité alimentaire y étant considérée comme une manifestation extrême de l'insécurité chez la personne et chez les ménages.

1.1 Les contextes changent, mais les problèmes restent les mêmes

Les pays industrialisés se distinguent par une prospérité croissante profitant de façon générale à toute la population; les logements convenables, la santé, l'éducation et de bonnes perspectives d'avenir en sont les signes. Au cours des années d'après-guerre, ces pays se sont efforcés d'assurer à leurs citoyens un niveau d'alimentation, de logement et de revenu de base au moyen de mesures économiques et de mesures d'aide sociale. Lorsque sont arrivées les années soixante et soixante-dix, beaucoup avait été fait pour éliminer la pauvreté. Cependant, la mondialisation des économies, qui se veulent dorénavant fondées sur l'information, entraîne dans les grands pays industrialisés une transformation qui a des répercussions sur leur situation économique. Les dépenses gouvernementales ont été restreintes afin de réduire la dette publique et de contenir les dépenses sociales. Si la conjoncture s'est améliorée au cours des dernières années, certains problèmes sociaux importants, comme le phénomène des sans-abri et le manque de nourriture,

sont revenus. De tels problèmes sont particulièrement déplorables dans des pays comme le Canada, où il devrait y avoir suffisamment de nourriture et de logements pour tous.

Quelles sont les causes de l'insécurité découlant d'un manque de nourriture dans ce nouveau contexte? Les ménages qui connaissent l'insécurité alimentaire en arrivent-ils à cette situation difficile de la même façon? Les anciennes idées quant aux raisons de l'insécurité alimentaire persistent toujours. Le problème du manque de nourriture fait généralement l'objet d'une simplification exagérée, étant attribué à une mauvaise gestion du revenu, soit du point de vue de l'obtention d'un revenu ou de celui de l'utilisation des ressources disponibles. Ainsi, on tente en général d'y remédier au moyen de programmes de sécurité du revenu, dont l'efficacité varie. Un grand nombre de solutions axées sur la prévoyance mises en application par la classe moyenne, par exemple les jardins collectifs, sont recommandées, mais elles ne conviennent pas. (Pour un examen plus détaillé de l'analyse documentaire et des questions liées à l'insécurité alimentaire, voir Brink, 2001). Certaines des solutions proposées visent les personnes qui manquent de nourriture, plutôt que celles qui craignent d'en manquer et ne permettent donc pas de prévenir le problème. Il n'existe pas d'infrastructure publique pour la distribution de nourriture aux personnes qui n'en n'ont pas suffisamment. Certains programmes d'aide communautaire, comme les banques d'alimentation, sont toutefois bien établis au Canada et sont en train de se répandre. Les banques d'alimentation viennent en aide aux personnes qui éprouvent de graves problèmes et, bien qu'elles offrent un service essentiel, on est en droit de se demander si elles constituent la solution la plus efficace et la plus viable. On a relevé des indications voulant qu'une série de réactions inefficaces à des changements de contexte entraînent un enchaînement de difficultés qui aboutissent à des épisodes d'insécurité alimentaire (Tarasuk, 2001). Les aspects sociaux et psychologiques de l'insécurité alimentaire ont été constatés (Kramer, LeBlanc et McMurry, 1998). En situation d'insécurité, les ménages ne prennent pas nécessairement les meilleures décisions et peuvent en venir à connaître la faim lorsque les effets de plusieurs problèmes s'accumulent.

Nous examinons les diverses expériences de ceux qui connaissent l'insécurité alimentaire afin, entre autres raisons, de repérer les populations vulnérables et à risque pour pouvoir élaborer des mesures stratégiques de prévention et de soutien adéquates. Il est donc important d'inclure tant les personnes en situation d'insécurité alimentaire que celles qui connaissent le manque de nourriture. Il semblerait que les personnes qui craignent de manquer de nourriture constituent un

groupe hétérogène qui nécessitera un éventail de mesures. Le lien avec la pauvreté est bien étayé et de nombreux chercheurs ont constaté que les ménages qui dépendent de transferts gouvernementaux ne sont pas à l'abri de l'insécurité alimentaire. La sécurité économique essentielle à la sécurité alimentaire est caractérisée par un ensemble de facteurs, soit le caractère adéquat, la stabilité et la fiabilité du revenu (Kramer, LeBlanc et McMurry, 1998). L'accent ayant été mis, à juste titre, sur la pauvreté, les autres facteurs connexes ou indépendants liés à l'insécurité alimentaire, comme l'incapacité physique ou un mauvais état de santé, ont été mis de côté (Blumberg et coll., 1999). Chez les personnes âgées, par exemple, l'insécurité alimentaire n'est pas une simple question d'accès, puisque pour certaines d'entre elles le problème tient du fait qu'elles ne sont pas capables de préparer et de manger la nourriture en raison de déficits fonctionnels (Frongillo, 2001). Riches (1996) signale l'importance des facteurs « non alimentaires » et formule une mise en garde à l'égard des méthodes de détermination de l'insécurité alimentaire fondées uniquement sur des mesures indirectes (comme l'utilisation des banques d'alimentation).

Indépendamment des facteurs qui mènent à une telle situation, une absence continue de sécurité alimentaire entraîne un ensemble de désavantages sur les plans du revenu, de la santé, de l'employabilité et des attentes qui caractérise des formes de pauvreté extrême plutôt que la simple insuffisance de revenu. Lorsqu'un ménage est forcé de recourir à des moyens mal acceptés par la société pour obtenir de la nourriture, il se retrouve en outre dans une situation d'exclusion sociale (Radimer et coll., 1992; Lang, 1997). Il est donc essentiel d'approfondir la question de l'absence de sécurité alimentaire pour bien comprendre de quoi il s'agit et pouvoir déterminer les possibilités offertes par les moyens d'action gouvernementale et non gouvernementale disponibles.

1.2 Conséquences de l'insécurité liée au manque de nourriture dans les pays d'abondance

Les gens éprouvent un sentiment de sécurité lorsqu'ils disposent d'un éventail d'options, dont la plupart sont souhaitables, et savent qu'ils peuvent s'en prévaloir. L'insécurité s'installe lorsque l'éventail d'options se rétrécit et devient moins souhaitable, et que la possibilité de pouvoir exercer ces options est incertaine. Certains soulignent que les économies alimentaires sont pratiquées par des personnes de tous les niveaux de revenu; les personnes pauvres ont cependant

un moins grand pouvoir de décision sur la durée, le type et la teneur de ces économies alimentaires ou sur les solutions possibles face à la nécessité de telles économies. La sécurité et l'insécurité alimentaires ont l'une et l'autre diverses conséquences sur le comportement (tableau 1.1). Les personnes qui connaissent une situation de sécurité alimentaire peuvent concentrer leurs efforts sur des buts autres que la simple survie, prendre des risques lorsqu'elles tirent parti de possibilités qui s'offrent à elles, penser à l'avenir et développer leur capital économique, social et humain, ce que ne peuvent faire les personnes qui vivent dans l'insécurité. En plus d'occasionner une baisse d'énergie et de productivité, une nutrition inadéquate comporte un risque pour le développement des enfants. Le fait de connaître les conséquences d'un manque de nourriture et d'en avoir déjà fait l'expérience peut accroître l'inquiétude. L'accumulation de plusieurs facteurs défavorables peut en outre se répercuter sur la génération suivante.

Tableau 1.1 **Conséquences de l'insécurité alimentaire pour la personne et les ménages**

Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire
Se concentrent sur leurs buts	Se concentrent sur la survie, n'ont peut-être pas beaucoup de temps
Tirent parti des possibilités et prennent des risques	Manquent de ressort, pas de solution de rechange
Pensent à l'avenir	Vivent au jour le jour
Développent leur capital social et humain	Ont de la difficulté à investir dans leur développement
Peuvent établir un réseau de soutien	N'ont pas un très bon réseau social
Ont un revenu de travail adéquat	Travaillent à faible salaire ou sont sans emploi
Ont une bonne santé générale	Présentent une incapacité ou un problème de santé chronique

1.3 L'absence de sécurité alimentaire : une définition

Comme le terme « insécurité alimentaire » est utilisé dans de nombreux contextes, il convient de commencer par préciser la notion. La sécurité alimentaire correspond à la certitude de pouvoir disposer d'une nourriture suffisante dans un avenir prévisible. Selon Kendall et al. (1995), l'insécurité alimentaire comporte des composantes quantitatives, qualitatives, sociales et psychologiques. Les éléments de la sécurité alimentaire semblent être les suivants : les moyens et la capacité de se procurer de la nourriture, la consommation d'aliments de bonne qualité en quantité suffisante et le respect des besoins nutritionnels. Si ces éléments s'appliquent également aux pays en développement, la différence tient du fait que, dans le contexte canadien actuel, cela

doit se faire selon les normes de respectabilité de la société (sans avoir à recourir à des sources d'aide alimentaire d'urgence ou à des œuvres de bienfaisance ou, encore, à tenter d'obtenir de la nourriture un peu n'importe où) et de façon équilibrée (c'est-à-dire sans devoir éliminer les choses nécessaires pour fonctionner dans la société moderne, comme les soins médicaux, les moyens de transport, etc.).

On a défini la sécurité alimentaire comme l'accès pour tous et en tout temps à suffisamment de nourriture pour mener une vie active et être en bonne santé. Elle comprend, au minimum, a) la disponibilité d'aliments nutritionnellement appropriés et sûrs pour la santé; b) la capacité assurée d'acheter des aliments acceptables par des moyens socialement acceptables (Anderson, 1990). On trouve une définition canadienne semblable. On dit que les gens vivent dans une situation de sécurité alimentaire lorsqu'ils sont en mesure de se procurer une quantité suffisante d'aliments sûrs pour la santé, qu'ils aiment et qui contribuent à assurer leur bonne santé. La manière dont ils se procurent ces aliments doit leur permettre de préserver leur fierté et celle de leur famille (Association pour la santé publique de l'Ontario, 1995).

Les personnes qui vivent dans une situation d'insécurité alimentaire sont celles qui n'arrivent pas à respecter cet objectif. Les deux définitions américaines suivantes l'illustrent bien : l'absence de sécurité alimentaire correspond à l'incapacité de se procurer, par des moyens socialement acceptables, ou de consommer des aliments de qualité adéquate en quantité suffisante ou à l'incertitude par rapport à la capacité de le faire (Radimer, et al., 1992); il y a insécurité alimentaire dans toute situation où l'approvisionnement en aliments nutritionnellement appropriés et sûrs pour la santé est déficient ou lorsque la capacité d'acheter des aliments acceptables par des moyens socialement acceptables est limitée ou incertaine (Anderson, 1990). On trouve les mêmes points dans une définition canadienne, qui précise que l'insécurité alimentaire correspond à l'incapacité de se procurer des aliments nutritifs qui nous sont acceptables en quantité suffisante selon les moyens normaux ou à l'incertitude quant à la capacité de pouvoir le faire (Davis and Tarasuk, 1994).

1.4 Cadre conceptuel de l'étude

Un cadre conceptuel (figure 1.1) a été élaboré pour mener l'étude sur l'insécurité liée au manque de nourriture, d'après une bibliographie annotée (Brink, 2001). L'insécurité alimentaire a été décrite comme une expérience et un processus, comportant une suite d'événements, où le ménage gère la nature et l'ampleur des compromis à chacun des événements. Cette dimension gérée de l'insécurité alimentaire signifie que chaque ménage connaîtra différents éléments de l'insécurité alimentaire à différents moments et dans des mesures différentes (Tarasuk, 2001). Les chercheurs ont fait ressortir l'importance et de la quantité et de la qualité des aliments et, plus particulièrement, d'une valeur nutritive adéquate (Kendall et coll., 1995). Wilde et Ranney (1998) ont constaté une fluctuation au cours du mois avec réduction de l'apport. L'insécurité alimentaire peut survenir de façon épisodique et prendre graduellement de l'ampleur. Ainsi; sécurité et insécurité alimentaire ne seraient pas nécessairement deux situations complètement distinctes l'une de l'autre (Wolfe et coll., 1998).

Dans ce cadre (Brink, 2001), les personnes qui vivent en situation de sécurité alimentaire sont séparées de celles qui n'ont pas cette sécurité. Ces dernières (1) ne sont pas certaines de pouvoir se procurer et consommer une quantité suffisante d'aliments de qualité appropriée selon les moyens ordinaires; (2) consomment des aliments qui ne sont pas nutritionnellement appropriés; (3) réduisent la quantité et la qualité des aliments qu'elles consomment; (4) se procurent des aliments et mangent par l'entremise de moyens autres que les moyens ordinaires (socialement inacceptables) ou en sacrifiant autre chose (épuisent leur avoir, n'achètent pas les médicaments dont elles ont besoin, etc.).

Des facteurs sociaux, juridiques et institutionnels, de même que des facteurs liés à l'infrastructure peuvent intervenir dans l'absence de sécurité alimentaire. Ils sont pris en compte dans le contexte (se reporter au diagramme du cadre). C'est toutefois les facteurs économiques qui sont mis au premier plan. Ainsi, l'interruption de l'emploi, les emplois non conventionnels ou le fait d'être sans emploi peuvent entraîner un revenu faible ou irrégulier ou, encore, l'absence de revenu. Il arrive en outre que le revenu diminue ou disparaisse avec le départ ou l'incapacité d'un membre de la famille qui touchait un revenu (maladie, décès ou divorce). Un faible revenu persistant est associé à la maladie et à l'incapacité, ce qui peut avoir des conséquences sur l'accès à la nourriture. Certaines données indiquent en outre que le système, ou

l'infrastructure, défavorise les personnes dont le revenu est inférieur à un certain niveau. Par exemple, les personnes qui ont un faible revenu n'ont peut-être pas la possibilité de comparer les prix pour acheter à meilleur marché si elles n'ont pas de voiture ou ne peuvent payer les frais de transport. Certains chercheurs ont constaté que les caractéristiques de la collectivité sont des variables pertinentes au chapitre de l'insécurité alimentaire (Olson, et al., 1996). D'autres ont remarqué un changement dans les habitudes de consommation alimentaire, la préférence étant accordée aux aliments préparés ou transformés, ce qui veut dire que les gens sont moins habitués à faire la cuisine alors que la nourriture maison coûte moins cher.

Les sources de nourriture socialement acceptables étant offertes par le marché, le revenu constitue une variable cruciale. En fait, certains chercheurs soutiennent que tous les obstacles à l'accès à une nourriture suffisante peuvent être ramenés au revenu. Les sources du revenu et leur fiabilité pour ce qui est de la stabilité des rentrées et des montants sont importantes au niveau individuel et au niveau des ménages. Dans le but de maintenir le niveau de revenu dont ils ont besoin pour élever une famille tout en s'assurant une bonne qualité de vie, les ménages ont plus d'un soutien économique ou augmentent le nombre d'heures travaillées. Le revenu réel moyen ayant connu une baisse, dans les années 1990, pour la première fois, les données de recensement signalent que, les familles cherchant à accroître leur revenu, certains ménages comptent deux soutiens économiques ayant plus de deux emplois. L'établissement d'un budget et la planification constituent un outil essentiel de gestion du revenu en période d'instabilité de l'économie et du marché du travail. Dans les cas des ménages dont le revenu est faible ou instable, la période de planification est courte et les imprévus peuvent absorber une grande part du revenu disponible.

Bien que le revenu disponible constitue le facteur clé, la marge de manœuvre restante après les frais fixes est importante dans les cas de faible revenu. L'insécurité alimentaire peut être périodique, par exemple pendant des périodes de chômage ou de maladie ou pendant l'hiver. Ainsi, les personnes qui touchent un revenu fixe, comme les personnes âgées, ont remarqué que le revenu est insuffisant pendant les mois d'hiver, où leurs frais de chauffage sont plus élevés. Dans le cas des personnes qui ont un faible revenu ou des frais fixes élevés, le problème peut survenir à la fin du mois. Étant donné qu'un bon nombre des frais fixes, comme le loyer, doivent être payés au début du mois, ces personnes se retrouvent avec trop peu d'argent pour ce qui reste du mois. Des épisodes d'insécurité alimentaire peuvent en outre se produire lorsqu'une part du revenu doit être consacrée à des dépenses imprévues essentielles.

Figure 1.1 **Cadre de l'insécurité alimentaire**

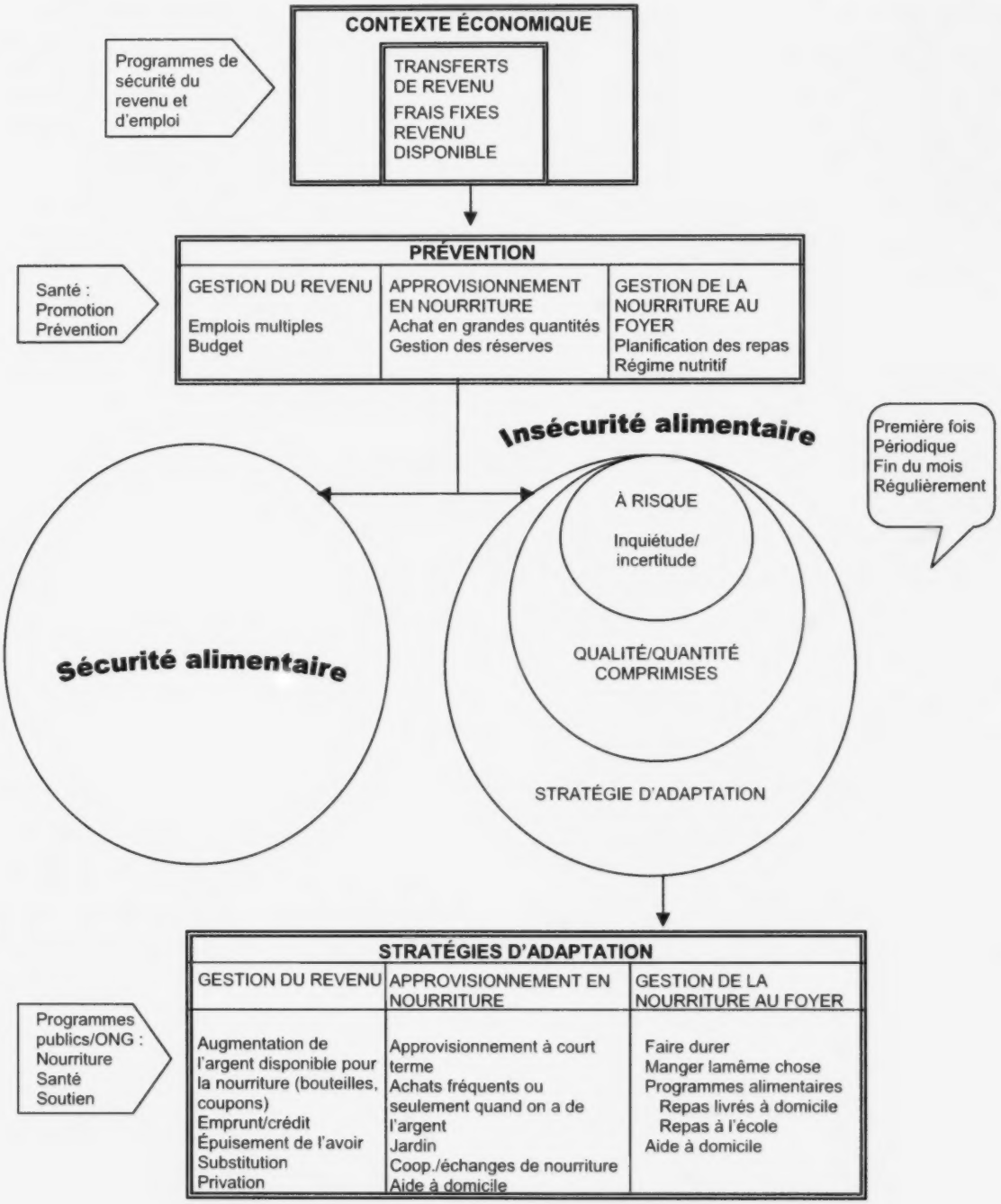

Une situation d'insécurité alimentaire est une suite d'événements pendant laquelle le ménage gère la nature et l'ampleur du compromis à chacun des événements. Il arrive, par exemple, que la qualité soit délaissée au profit de la quantité. Une telle situation est en général dynamique plutôt que statique, définie par une suite d'événements dans le temps et d'expériences pouvant être décrites en termes de fréquence, de durée et de périodicité (Tarasuk, 2000). Ces caractéristiques sont incluses dans le cadre. La documentation sur le sujet fait état de trois situations alimentaires négatives (incluses dans le cadre) auxquelles font face les personnes qui ne vivent pas en situation de sécurité alimentaire. *L'insécurité alimentaire* représente l'inquiétude liée à une capacité limitée ou incertaine de se procurer et de consommer une quantité suffisante d'aliments nutritionnellement appropriés par les moyens habituels. Lorsque les ménages en situation d'insécurité alimentaire commencent à réduire leur apport alimentaire ou la qualité de cet apport, ils connaissent une *insécurité nutritionnelle* parce que leur nourriture n'est plus adéquate du point de vue nutrition (Radimer et coll., 1992). Soulignons toutefois que, bien que la sécurité alimentaire soit une condition essentielle à la sécurité nutritionnelle, elle ne suffit pas à elle seule à assurer cette dernière. Certains choix alimentaires fondés sur des facteurs autres que le revenu (manque d'information, mauvaises habitudes alimentaires, régimes amaigrissants, etc.) peuvent avoir des effets négatifs sur la sécurité nutritionnelle. La *pauvreté alimentaire* représente l'incapacité de se procurer et de consommer une quantité suffisante d'aliments nutritionnellement adéquats. La plupart des études qui ont été menées sur l'insécurité alimentaire portent sur la pauvreté alimentaire. Ces trois niveaux ne sont pas complètement distincts et sont en général cumulatifs. Autrement dit, la personne en situation de pauvreté alimentaire connaît également l'inquiétude de l'insécurité alimentaire. Il y a dans certains cas passage d'une situation à l'autre. Les personnes qui vivent un insécurité alimentaire peuvent adopter des stratégies d'adaptation par crainte de manquer de nourriture. Il se peut, par exemple, qu'une famille connaissent ces trois niveaux ou situations au cours d'un même mois; elle craindra de manquer de nourriture et d'argent, fera des compromis sur la quantité et la qualité de la nourriture pour tenter d'éviter le pire et, si elle finit par manquer d'argent et de nourriture, se privera complètement à la fin du mois jusqu'à ce que le cycle recommence.

La gravité du problème est fonction du niveau auquel l'apport alimentaire (quantitatif et qualitatif) est compromis et de la durée de la privation. Les distinctions sont utiles pour l'élaboration d'un ensemble de politiques qui cible tous les trois niveaux. Il va sans dire que

chacun d'eux représente un problème. L'ampleur des répercussions varie toutefois selon la gravité et la durée de la situation. Jusqu'à un cinquième des utilisateurs des banques d'alimentation ont recours à cette solution pour la première fois, il est donc possible qu'il s'agisse pour bon nombre d'une situation qu'ils n'ont jamais connue auparavant et qu'ils n'aient pas encore acquis de mécanismes pour y faire face. Les cas de perte de poids ne surviennent que lorsque la situation de pauvreté alimentaire persiste pendant un certain temps. Il est possible que les programmes de sécurité du revenu n'apportent pas une aide adéquate à ce groupe.

L'absence de sécurité alimentaire entraîne des décisions comportementales qui ont des conséquences à long terme. Les ménages qui vivent en situation d'insécurité alimentaire consacrent en général plus de temps et d'effort que normal à l'obtention de nourriture, alors que la tendance actuelle est de réduire cet effort en achetant des aliments préparés ou en allant au restaurant. Ces ménages perdent donc à la fois sur le plan du revenu disponible et sur celui du temps disponible. Les personnes dont l'apport alimentaire est compromis finissent par manquer d'énergie, souffrir de carences, d'anxiété et même de la faim si elles manquent des repas pendant une longue période. La pauvreté alimentaire peut avoir des répercussions négatives sur le développement de l'enfant, les capacités d'apprentissage des élèves et la productivité des adultes.

Dans les familles pauvres, il arrive que l'accès à la nourriture soit transféré entre les membres. Dans bien des ménages de culture traditionnelle, par exemple, il arrive que les hommes mangent en premier et les femmes ensuite, mais il n'y a parfois pas suffisamment de nourriture pour tous. La mère réduira son propre apport alimentaire pour s'assurer que ses enfants aient à manger. Ce genre de partage a des conséquences négatives d'ampleurs diverses pour les membres de la famille.

Comme l'illustre le cadre, les personnes qui vivent en situation de sécurité alimentaire disposent de diverses options, des options courantes et souhaitables. En revanche, celles qui connaissent l'insécurité alimentaire ont moins de possibilités, et, pour la plupart, ces dernières sont moins souhaitables et souvent constituent des stratégies moins courantes. Ces possibilités peuvent être regroupées dans trois catégories de comportement, soit : la gestion du revenu, l'approvisionnement en nourriture et la gestion de la nourriture au foyer. Puisque l'étude porte sur l'absence de sécurité alimentaire, nous examinons les possibilités les moins souhaitables.

1.4.1 Gestion du revenu

La gestion du revenu consiste à adapter les rentrées d'argent et les dépenses de manière à assurer le bien-être des membres du ménage. La tâche est plus compliquée pour les ménages à faible revenu puisque leur revenu disponible est moins élevé, ce qui les oblige à faire des choix difficiles entre des dépenses essentielles. Même les dépenses prévues peuvent parfois leur causer des problèmes; les imprévus peuvent se répercuter sur leur budget pendant longtemps.

Les ménages qui connaissent une situation d'insécurité alimentaire pour la première fois peuvent avoir des possibilités qui ne s'offrent pas à ceux qui ont un problème de sécurité alimentaire persistant. Ils peuvent emprunter en espérant que la crise passera ou commencer à se départir de leur avoir, ce qui peut vouloir dire emprunter auprès d'établissements de crédit ordinaires sur la valeur de leur maison ou de leur voiture, ou auprès d'autres établissements, comme les prêteurs sur gage, qui acceptent d'autres genres de biens durables en garantie. Même les formes d'emprunt non officielles peuvent poser un problème puisque les personnes pauvres sont surtout entourées des personnes comme elles, qui n'ont pas un revenu très élevé. Le crédit ne représente cependant pas une option viable pour les personnes qui vivent dans une situation d'insécurité alimentaire constante puisque ces dernières ont déjà épuisé leur avoir et ne sont pas vraiment en mesure de rembourser des prêts. Elles ne peuvent donc pas joindre les deux bouts pendant les mois où il leur faut rembourser leur dette. Certaines arrivent à gérer les petits déficits en utilisant des coupons ou en retournant des bouteilles et des canettes consignées pour avoir plus d'argent pour la nourriture ou en évitant des dépenses habituelles, comme le transport ou les médicaments, pour pouvoir manger. La substitution forcée est un point important ici. Il s'agit des cas où l'incapacité d'absorber des dépenses imprévues, d'augmenter son revenu ou de composer avec des variations des dépenses (frais de chauffage en hiver) entraîne une diminution des montants consacrés à des choses essentielles, telles que la nourriture ou le chauffage. Si les bénéficiaires d'aide sociale utilisent l'argent alloué à la nourriture pour payer leur logement ou d'autres dépenses, il pourrait être nécessaire de revoir les calculs utilisés pour déterminer les montants d'aide sociale versés. On pourrait en outre penser à donner une plus grande marge de manœuvre aux ménages pour leur permettre une certaine latitude financière en échange d'une réduction à long terme des dépenses publiques.

Il est possible que, sous un certain niveau de revenu, les solutions qui s'offrent à la classe moyenne ne soit pas valables. Ainsi, réduire les coûts des fruits et légumes frais en ayant son propre jardin ne constitue pas une solution intéressante pour les ménages qui vivent dans des logements ou appartements sans terrain attenant, n'ont pas beaucoup de temps et ne savent pas s'ils pourront payer le loyer assez longtemps pour pouvoir profiter des résultats de leur labeur.

1.4.2 Approvisionnement en nourriture

La façon dont procèdent les ménages pour se procurer de la nourriture peut avoir un effet sur leur sécurité alimentaire. On peut acheter les produits de base en grandes quantités. Certains autres produits alimentaires peuvent être achetés en gros afin de réduire les coûts alors que l'on fera des achats plus fréquents pour les produits frais qui se conservent moins longtemps. Une bonne gestion de ses réserves permet une certaine souplesse pour composer des repas de qualité et variés. Les ménages qui ont un revenu faible ou instable n'ont peut-être pas autant de possibilités. Certains feront leurs achats quotidiennement pour tenter de faire durer l'argent dont ils disposent pour la nourriture ou seront forcés de recourir à des solutions moins souhaitables, comme les banques d'alimentation. Les programmes tels que les programmes de soins à domicile pour les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent comprendre une aide pour l'achat des provisions si ces personnes ne sont pas en mesure de faire elles-mêmes leurs achats.

Les principaux facteurs qui entravent l'approvisionnement en nourriture sont les problèmes de santé, les incapacités, les frais de transport, le choix limité de magasins d'alimentation, l'impossibilité de constituer ou de conserver des réserves, ou d'acheter en gros. D'autres variables peuvent également entrer en ligne de compte. Le fait de ne pas disposer d'un moyen de transport réduit le rayon dans lequel les ménages peuvent faire leurs achats et les possibilités d'acheter en gros, surtout s'ils doivent ramener eux-mêmes leur nourriture à la maison. Les achats posent un problème aux personnes âgées et aux personnes handicapées, pendant l'hiver en particulier. Ces facteurs, en plus du manque d'argent, peuvent obliger les gens à aller faire leurs provisions plus souvent et à acheter en petits contenants, ce qui revient parfois plus cher que les grandes quantités.

1.4.3 Gestion de la nourriture

La gestion de la nourriture consiste à conserver adéquatement les aliments et à planifier judicieusement les repas tout en en surveillant l'aspect nutritif. S'ils ne peuvent être conservés dans un endroit adéquat, les aliments peuvent se gâter et se perdre, surtout lorsqu'il s'agit d'aliments qui périssent rapidement. Quand cet aspect pose problème, il arrive que la qualité des aliments soit sacrifiée.

S'assurer d'employer des aliments peu coûteux en planifiant ses repas, utiliser les ingrédients disponibles et les produits en saison sont des solutions positives possibles. Faire durer la nourriture en réduisant la qualité des repas et manger constamment la même chose figurent parmi les solutions négatives. Certaines personnes peuvent en outre recourir à des programmes comme les services de repas à domicile et les repas à l'école. Dans le cas des personnes âgées et des personnes handicapées, certaines peuvent bénéficier de services d'aide à domicile pour la préparation des repas.

Les possibilités de stratégies d'adaptation pourraient varier selon la catégorie de ménage, l'ampleur de l'insuffisance du revenu et le lieu de résidence. Le nombre de ces stratégies dépendra probablement de la situation du ménage, c'est-à-dire l'insécurité alimentaire, l'insécurité nutritionnelle ou la pauvreté alimentaire.

1.5 Questions sur lesquelles a porté la recherche

La recherche a porté sur les cinq questions suivantes :

1. Quelle est la proportion de Canadiens qui ne vivent pas en situation de sécurité alimentaire?

   Le nombre de personnes qui vivent dans un ménage ayant connu un épisode d'insécurité alimentaire indiquerait l'ampleur du travail de prévention nécessaire.

2. Les personnes qui ne vivent pas en situation de sécurité alimentaire constituent-elles un groupe homogène?

   Si l'insécurité alimentaire touche principalement des groupes présentant des caractéristiques semblables, les orientations stratégiques à adopter seraient plus simples

que si ces groupes sont hétérogènes, auquel cas des approches plus variées seraient nécessaires.

3. Quels sont les éléments se prêtant à des interventions stratégiques qui peuvent être ciblés afin de prévenir l'insécurité alimentaire et venir en aide aux ménages qui vivent dans une telle situation d'insécurité?

   Il pourrait être nécessaire de mettre en place des mesures de prévention qui pourraient être mises en application lorsque l'on repère un risque de problème plutôt que lorsque l'insécurité alimentaire est installée. Les mesures d'aide pourraient être plus coûteuses et compliquées si l'on attend que le ménage se trouve dans une situation de pauvreté alimentaire grave.

4. Quels sont les principaux problèmes auxquels font face les ménages en situation d'insécurité alimentaire pour ce qui est de l'approvisionnement en nourriture et quelles sont les stratégies d'adaptation utilisées?

   Si l'accès à des sources d'aide alimentaire d'urgence, comme les banques d'alimentation, peut être utile pour faire face à une situation de crise, une mesure d'intervention plus adéquate et opportune doit être en place pour contrer l'insécurité alimentaire cyclique.

5. Combien d'enfants vivent dans des ménages qui ont connu un épisode d'insécurité alimentaire?

   Il est essentiel de déterminer si les enfants sont protégés de l'insécurité alimentaire par les adultes du ménage et si les adultes compromettent leur propre apport alimentaire pour veiller à ce que les enfants souffrent moins des conséquences de la pauvreté alimentaire.

2. Méthodologie

2.1 Données

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) a collaboré avec Statistique Canada afin d'ajouter un supplément au troisième cycle de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) de 1998-1999. Le Supplément sur la précarité alimentaire (SPA) était fondé sur un cadre de recherche élaboré à la suite de vastes consultations. Le SPA fournit des renseignements détaillés recueillis auprès de personnes qui ont été sélectionnées au moyen de questions filtres sur l'insécurité alimentaire, dans le cadre d'une enquête représentative à l'échelle nationale. Les données du troisième cycle (1998-1999) de l'ENSP et du SPA ont été utilisées pour préparer ce document de recherche.

2.1.1 L'Enquête nationale sur la santé de la population

L'ENSP est une enquête longitudinale nationale lancée en 1994-1995 et menée tous les deux ans par la suite. La collecte périodique de ces données transversales et longitudinales avait pour objet de permettre l'étude des déterminants de la santé. Les données du troisième cycle utilisées pour cette étude touchent des ménages de toutes les provinces[1] (à l'exclusion des personnes vivant dans les réserves indiennes, sur les bases des Forces canadiennes, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest). Les renseignements ont été recueillis auprès d'une seule personne par ménage, mais comprennent de l'information pour tous les membres du ménage. Le questionnaire comprenait des questions sur l'état de santé, l'utilisation des services de santé, les déterminants de la santé et un éventail de facteurs démographiques et économiques. Le nombre de répondants à l'enquête était de 16 787 pour un total pondéré d'environ 29 500 000 personnes au Canada.

On a communiqué avec les personnes qui ont répondu par l'affirmative aux questions filtres ajoutées à l'ENSP de 1998-1999 pour qu'elles participent au Supplément sur la précarité alimentaire. On a considéré qu'un ménage vivait en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'un membre du ménage avait répondu affirmativement à au moins une des trois questions suivantes :

[1] Dans toutes les provinces à l'exception du Québec, l'échantillon de l'ENSP est construit au moyen de la base de sondage et du plan d'échantillonnage de l'Enquête sur la population active. Au Québec, l'échantillon est tiré des ménages qui ont participé à l'Enquête sociale et de santé (ESS).

Au cours des 12 derniers mois, est-il arrivé que vous, ou quelqu'un d'autre de votre ménage :

Q1 vous soyez inquiété du fait qu'il n'y aurait pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent?

Q2 n'ayez pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirée à cause d'un manque d'argent?

Q3 n'ayez pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent?

Au total, 1 265 répondants vivant en situation d'insécurité alimentaire ont participé au supplément et accepté de fournir l'information à DRHC. Ils représentaient un total pondéré d'environ trois millions de personnes au Canada.

2.1.2 Supplément sur la précarité alimentaire

Le supplément a été utilisé pour recueillir des données auprès des ménages en situation d'insécurité alimentaire repérés au moyen des questions filtres de l'ENSP de 1998-1999. Il nous a fourni des données sur les caractéristiques des Canadiens qui ne vivent pas en situation de sécurité alimentaire et permis l'analyse des effets d'une telle insécurité sur les familles canadiennes. Les questions du supplément portaient sur les problèmes auxquels les personnes touchées font face en ce qui concerne l'achat de la nourriture; les mesures qu'elles prennent pour tirer le maximum de l'argent dont elles disposent pour acheter de la nourriture; les difficultés auxquelles elles se heurtent pour nourrir leur famille; les problèmes soulevés par la nécessité de concilier des dépenses essentielles, comme la nourriture et le logement. Un grand nombre de questions ou d'éléments du SPA visaient à relever la fréquence et la périodicité des problèmes sous-jacents rattachés à l'absence de sécurité alimentaire.

2.2 Concepts mesurés

On considérait qu'un répondant vivait dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire si cette personne ou une autre personne du ménage craignait de ne pas avoir suffisamment de nourriture, avait réduit la quantité ou la qualité des aliments consommés ou n'avait pas suffisamment de nourriture. D'après les réponses données aux trois questions filtres de l'ENSP, les répondants vivant dans des ménages touchés par l'insécurité alimentaire ont été classés dans trois catégories selon leur niveau d'insécurité : inquiétude, apport alimentaire compromis et pauvreté alimentaire, au moyen du protocole suivant (tableau 2.1).

Tableau 2.1 **Gravité de l'insécurité alimentaire**

Inquiétude		Apport alimentaire compromis		Pauvreté alimentaire	
Q1	Oui	Q1	Oui/Non	Q1	Oui/Non
Q2	Non	Q2	Oui	Q2	Oui/Non
Q3	Non	Q3	Non	Q3	Oui

Ces niveaux représentent la gravité de l'insécurité alimentaire du ménage – l'*inquiétude* étant le moins grave et la *pauvreté alimentaire*, le plus grave. Dans cette étude, le terme « ménage en situation d'insécurité alimentaire » désigne un répondant qui vivait dans un ménage touché par l'insécurité alimentaire, indépendamment du ou des niveaux de l'insécurité.

2.3 Méthodes

Les analyses suivantes ont été prévues pour répondre aux questions sur lesquelles portait la recherche.

1. Quelle est la proportion de Canadiens qui ne vivent pas en situation de sécurité alimentaire?

   Au moyen des données de l'ENSP, des totalisations croisées pondérées ont été effectuées pour estimer la proportion de Canadiens (adultes et enfants) vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire et classer ces ménages selon la gravité de l'insécurité, tenant compte du fait que les différents niveaux peuvent être cumulatifs.

2. Les personnes qui ne vivent pas en situation de sécurité alimentaire constituent-elles un groupe homogène?

   Les caractéristiques[2] démographiques, géographiques et économiques ainsi que les caractéristiques de santé et les caractéristiques du ménage des ménages touchés par l'insécurité alimentaire ont été décrites (proportions pondérées) afin de déterminer l'homogénéité du groupe.

3. Quels sont les éléments se prêtant à des interventions stratégiques qui peuvent être ciblés afin de prévenir l'insécurité alimentaire et venir en aide aux ménages qui vivent dans une telle situation d'insécurité?

[2] À noter que les différences statistiques par rapport aux catégories de référence ne sont pas présentées.

Des analyses à plusieurs variables (régressions logistiques pondérées) ont été effectuées au moyen des données de l'ENSP afin d'estimer le lien entre les facteurs explicatifs possibles et les différents niveaux d'insécurité alimentaire. Les modèles de régression et le codage des facteurs explicatifs sont décrits aux sections 2.3.1 et 2.3.2.

4. Quels sont les principaux problèmes auxquels font face les ménages en situation d'insécurité alimentaire pour ce qui est de l'approvisionnement en nourriture et quelles sont les stratégies d'adaptation utilisées?

   Afin de tenter de mieux comprendre ce qui se passe dans les situations d'insécurité alimentaire, des totalisations croisées pondérées ont été préparées au moyen des données du SPA dans le but de déterminer les principaux problèmes auxquels les ménages en situation d'insécurité alimentaire font face pour ce qui est de se procurer de la nourriture et les stratégies de gestion du revenu et de la nourriture auxquelles ils ont recours. Les données sur les stratégies d'adaptation ont été estimées pour décrire le comportement dans les situations d'insécurité alimentaire.

5. Combien d'enfants vivent dans des ménages qui ont connu un épisode d'insécurité alimentaire?

   Le SPA contenait à l'intention des enfants de moins de 16 ans[3] des questions précises sur les effets de l'insécurité alimentaire dans laquelle vivait le ménage. Les fréquences pondérées des épisodes d'insécurité alimentaire des enfants et la périodicité de ces épisodes ont été calculées et comparées avec les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ). Bien qu'une comparaison directe ne soit pas possible, l'ELNEJ comprenait une question sur la faim chez les enfants.

2.3.1 Méthode d'estimation

Afin de déterminer les facteurs indépendants qui augmentent le risque d'insécurité alimentaire dans les ménages i, le modèle de forme réduite de base s'écrit :

$$\Pr ob(y_i = 1,0) = \alpha + \beta * I_i + \varphi * H_i + \delta * D_i + \omega * G_i + \varepsilon_i \qquad (1)$$

[3] Une interview avec personne interposée a été menée pour les enfants de moins de 16 ans qui avaient été sélectionnés.

Le vecteur *y* représentait la variable dépendante et égale 1 si le ménage était en situation d'insécurité alimentaire et 0, s'il ne l'était pas. I, H et D étaient des vecteurs de variables explicatives : I était le vecteur du revenu du ménage consacré à l'achat de la nourriture ainsi que d'autres biens et services; H était le vecteur des caractéristiques de la santé (limitation d'activités, etc.) pouvant constituer des obstacles à l'accès à la nourriture; D était le vecteur des caractéristiques démographiques (origine ethnique/race, catégorie de ménage, etc.) tenant compte des différences et des contraintes liées à l'approvisionnement en nourriture chez les répondants et les ménages. Enfin, un vecteur des caractéristiques géographiques (provinces, etc.) G, a également été inclus pour tenir compte des différences sur le plan des systèmes de distribution alimentaire ou de l'accès aux aliments. Les paramètres $\alpha, \beta, \varphi, \delta$ et ω ont été estimés au moyen du modèle de régression logistique et du vecteur ε, le terme d'erreur.

On a étudié la relation entre les sources principales de revenu et l'insécurité alimentaire à l'aide d'une deuxième régression logistique, en ajoutant des variables nominales au modèle de forme réduite (1) présenté ci-dessus pour les ménages dont la source principale de revenu était les prestations d'aide sociale, les pensions de retraite ou la catégorie autre.

Un des principaux objectifs visés consistait à déterminer si l'une ou l'autre de ces variables explicatives était associée à des niveaux plus élevés d'insécurité alimentaire. Le même modèle de forme réduite, équation (1), a été utilisé pour effectuer une analyse de régression logistique multinomiale. La variable dépendante à trois catégories de cette équation représentait les niveaux d'insécurité alimentaire, y étant égal à 0 si le ménage vivait en situation de sécurité alimentaire, 1 si la *nourriture était un sujet d'inquiétude* ou l'*apport alimentaire était compromis* et 2 s'il était en situation de *pauvreté alimentaire*. On a regroupé les ménages qui connaissaient une *inquiétude* avec ceux dont l'*apport alimentaire était compromis*[4] étant donné qu'ils présentaient des caractéristiques semblables et que cette façon de procéder augmenterait l'efficacité statistique de l'estimation. Les analyses sont fondées sur un échantillon de 16 568 répondants[5] de l'ENSP. On a exclu 15 répondants qui n'avaient pas répondu aux trois questions filtres, de même que 204 répondants pour lesquels certaines données manquaient.

---

[4] On reconnaît que, d'un point de vue conceptuel, le niveau « apport alimentaire compromis » se rapproche peut-être davantage du niveau « pauvreté alimentaire ».

[5] On a tenu compte des répondants pour lesquels les données sur le revenu du ménage manquaient dans l'analyse à plusieurs variables au moyen d'une variable nominale. Les mêmes régressions ont été effectuées en incluant et en excluant ces répondants et les résultats sont demeurés les mêmes. En les incluant, on accroît la valeur statistique avec un risque minimal de biais de sélection. Des coefficients de pondération normalisés ont été utilisés. Coefficient de pondération = Poids d'enquête/moyenne (poids d'enquête).

2.3.2 Codage des facteurs explicatifs

Les facteurs explicatifs représentés par les vecteurs de l'équation ont été codés de la manière suivante (tableau 2.1).

Tableau 2.1 **Liste des facteurs explicatifs inclus dans les modèles de régression**

Facteurs explicatifs	Type de variable
Niveau inférieur de revenu total normalisé du ménage (<= 16 115 $)	Dichotomique
Niveau moyen de revenu total normalisé du ménage (16 115 $ à 29 240 $)	Dichotomique
Revenu total normalisé du ménage manquant	Dichotomique
Principale source de revenu : aide sociale ou bien-être	Dichotomique
Principale source de revenu : régimes de retraite, pensions de retraite, sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti	Dichotomique
Principale source de revenu : assurance-emploi, indemnisation des accidents du travail, prestations fiscales pour enfants, pension alimentaire pour enfants ou pour conjoint et autre	Dichotomique
Couple avec au moins un enfant de moins de 13 ans	Dichotomique
Couple avec des enfants de 13 à 25 ans seulement	Dichotomique
Famille monoparentale avec au moins un enfant de moins de 13 ans	Dichotomique
Famille monoparentale avec des enfants de 13 à 25 ans seulement	Dichotomique
Personne seule	Dichotomique
Logement appartient à l'un des membres du ménage	Dichotomique
Limitation d'activités	Dichotomique
Problème de santé chronique diagnostiqué par un professionnel de la santé	Dichotomique
A immigré il y a moins de dix ans	Dichotomique
A immigré il y a plus de neuf ans	Dichotomique
Autochtone (hors-réserve)	Dichotomique
Province de résidence : Terre-Neuve	Dichotomique
Province de résidence : Île-du-Prince-Édouard	Dichotomique
Province de résidence : Nouvelle-Écosse	Dichotomique
Province de résidence : Nouveau-Brunswick	Dichotomique
Province de résidence : Québec	Dichotomique
Province de résidence : Manitoba	Dichotomique
Province de résidence : Saskatchewan	Dichotomique
Province de résidence : Alberta	Dichotomique
Province de résidence : Colombie-Britannique	Dichotomique
Habite en région rurale	Dichotomique

3. Résultats

3.1 Insécurité alimentaire au Canada

En 1998, environ 3 000 000 de répondants, soit approximativement 10,2 % de la population canadienne, vivaient dans un ménage qui avait connu un épisode d'insécurité alimentaire au cours de l'année qui avait précédé l'enquête (tableau 3.1). Sur ce nombre, la proportion d'enfants (13,4 %) était plus élevée que celle des adultes (9,3 %). Il s'agissait dans la majorité des cas de situations d'inquiétude par rapport à la nourriture (8 %) ou d'apport alimentaire compromis (7,8 %). Environ 4,0 % des Canadiens, soit 1 200 000, ont vécu au cours de l'année en question un épisode où eux-mêmes ou un membre de leur ménage n'a pas eu suffisamment de nourriture en raison d'un manque d'argent.

Tableau 3.1 **Nombres et proportions de Canadiens vivant dans des ménages en situation de sécurité alimentaire ou en situation d'insécurité alimentaire, 1998-1999**

Catégorie, *n (%)* *(nombres en milliers)**	Sécurité alimentaire	Insécurité alimentaire				Total
		Total	Inquiétude	Apport alimentaire compromis	Pauvreté alimentaire	
Total de la population canadienne	26 458 (89,8)	3 015 (10,2)	2 360 (8,0)	2 290 (7,8)	1 211 (4,1)	29 473
Adultes	20 470 (90,7)	2 098 (9,3)	1 655 (7,3)	1 612 (7,2)	873 (3,9)	22 560
Enfants (0 à 17)	5 988 (86,6)	924 (13,4)	705 (10,2)	678 (9,8)	338 (4,9)	6 912

* Le poids d'enquête a été utilisé pour les chiffres nationaux.

Nota : Les catégories d'insécurité alimentaire du tableau 3.1 ne s'excluent pas mutuellement. La plupart du temps, l'inquiétude ou l'apport alimentaire compromis caractérisaient également les personnes en situation de pauvreté alimentaire.

Source : ENSP, troisième cycle.

Les figures 3.1 à 3.3 illustrent les caractéristiques (démographiques, géographiques, santé, catégorie de ménage) des ménages en situation d'insécurité alimentaire.

3.1.1 Caractéristiques démographiques et caractéristiques de santé des répondants

La prévalence plus élevée de l'insécurité alimentaire ne s'applique pas qu'aux enfants, comme l'indique le tableau 3.1, mais aussi aux jeunes adultes (12,5 % des répondants de 18 à 34 ans).

La proportion est moins élevée chez les Canadiens de 54 ans et plus (5,4 %). La proportion de personnes vivant en situation d'insécurité alimentaire est légèrement plus forte chez les femmes (11,4 %) et les immigrants récents (12,7 % et 12,2 %) que pour l'ensemble des Canadiens (10,2 %). Cette situation touche une proportion importante de ménages autochtones vivant hors-réserve, soit un tiers. L'insécurité alimentaire touchait également une proportion plus élevée de répondants ayant une limitation d'activités (16,9 %) ou souffrant d'un problème de santé chronique (11,2 %) comparativement à l'ensemble de la population.

Figure 3.1 **Proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire, selon les caractéristiques démographiques et les caractéristiques de la santé, Canada, 1998-1999**

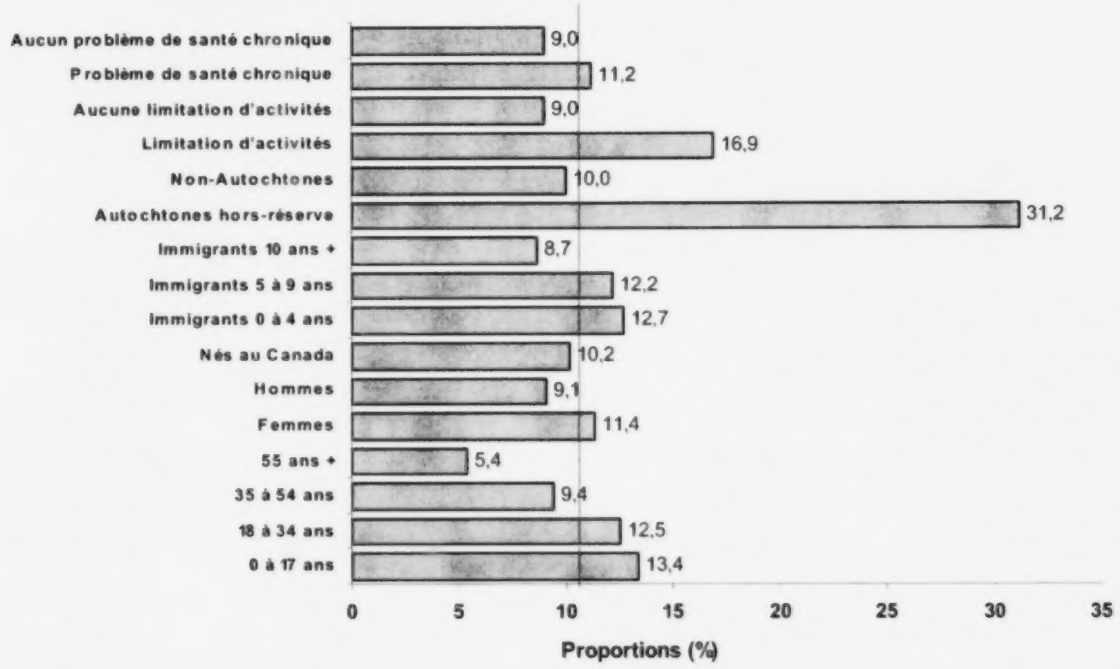

Nota : La ligne verticale indique que la proportion au Canada était de 10,2 %.
Source : ENSP, 1998-1999.

3.1.2 Caractéristiques du ménage

Le taux d'insécurité alimentaire est plus élevé chez les familles comptant au moins un enfant de moins de cinq ou de douze ans (13,6 % et 12,8 %) que chez l'ensemble des Canadiens en raison de la proportion élevée de familles monoparentales (26,6 %) en situation d'insécurité alimentaire. La proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire est plus faible chez les couples sans enfant (6,0 %) que chez ceux avec enfants (8,1 %) et chez les ménages dont l'un

des membres est propriétaire du logement (5,9 %). Par contre, 12,5 % des personnes seules vivent en situation d'insécurité alimentaire, de même que 21,4 % des locataires.

Figure 3.2 **Proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire, selon les caractéristiques du ménage, Canada, 1998-1999**

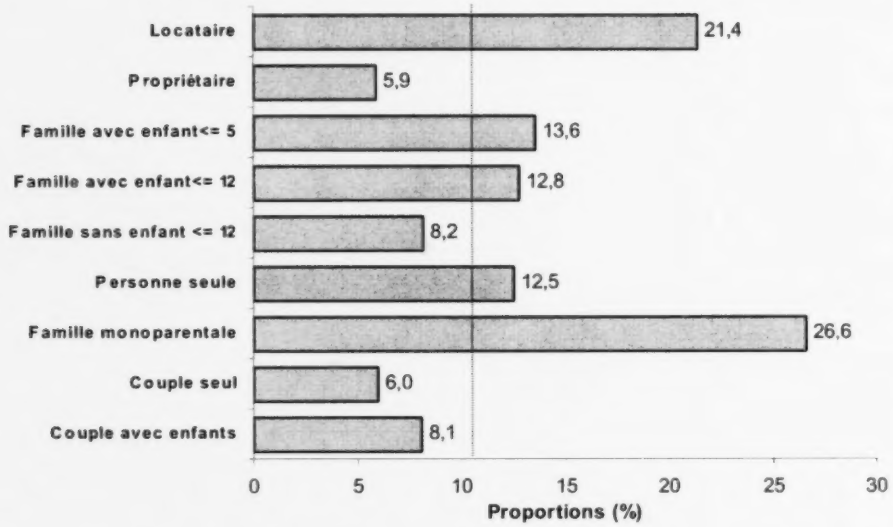

Nota : La ligne verticale indique que la proportion au Canada était de 10,2 %.
Source : ENSP, 1998-1999.

3.1.3 Caractéristiques géographiques

Les provinces de Terre-Neuve (14,7 %) et de la Nouvelle-Écosse (13,4 %) affichent les plus importants écarts par rapport à la proportion nationale (10,2 %) de ménages en situation d'insécurité alimentaire. Les pourcentages du Nouveau-Brunswick (8,4 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (8,8 %) sont inférieurs au chiffre national. Dans les deux provinces les plus peuplées du pays, le Québec et l'Ontario, la proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire est semblable au pourcentage national. Par ailleurs, la proportion des ménages dans cette situation est légèrement moins élevée dans les régions rurales (8,4 %) que dans les régions métropolitaines (10,2 %) et les régions urbaines[6] (10,9 %).

[6] Les régions urbaines désignent les régions autres que les régions rurales et métropolitaines.

Figure 3.3 **Proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire, selon les caractéristiques géographiques, Canada, 1998-1999**

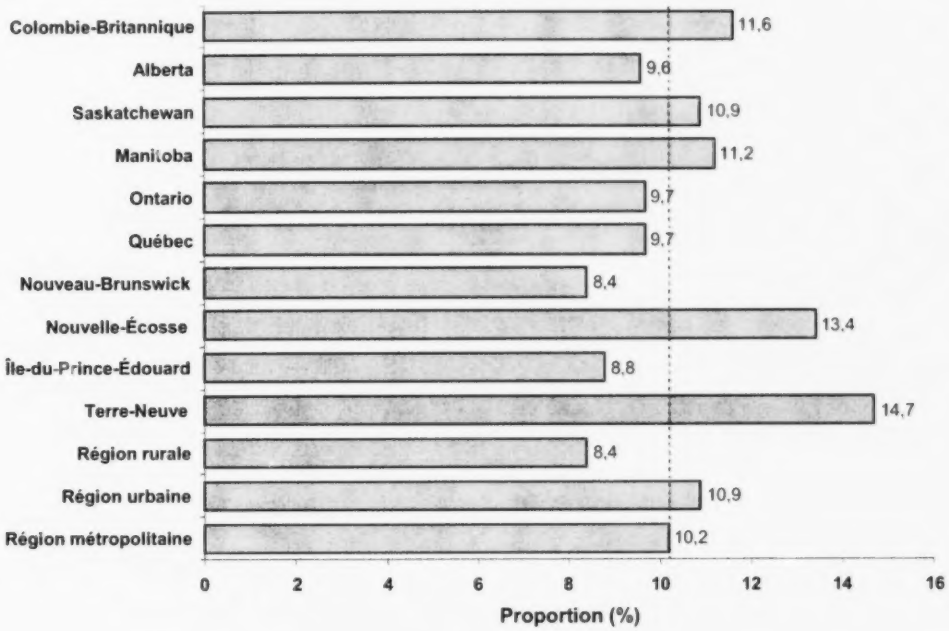

Nota : La ligne verticale indique que la proportion au Canada était de 10,2 %.
Source : ENSP, 1998-1999.

3.1.4 Revenu total du ménage

Comme on pouvait s'y attendre, le tableau 3.2 montre que la proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire est plus élevée chez les ménages dont le revenu se situe au niveau inférieur du revenu normalisé des ménages (24,6 %) qu'au niveau moyen (6,7 %) ou au niveau supérieur (1,9 %). La proportion est encore plus élevée chez les ménages pauvres (34 %). Plus de la moitié (56,9 %) des ménages dont la source principale de revenu est l'aide sociale ne vivent pas en situation de sécurité alimentaire. Une proportion considérable (8,2 %) de ménages chez lesquels les gains sont la source principale de revenu sont en situation d'insécurité alimentaire, ce qui laisse supposer qu'il s'agissait de travailleurs à faible salaire (chiffres non présentés). La proportion de ménages touchés par l'insécurité alimentaire qui dépendent principalement de prestations aux aînés (6 %) est cependant inférieure au taux national de 10,2 %. Dans l'ensemble, si on regarde les chiffres absolus, près de 61 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire sont ceux des « travailleurs à faible salaire », 24 % touchent de l'aide sociale, 8 % reçoivent des prestations aux aînés et les autres 7 % dépendent d'autres sources de revenu.

Comme les questions filtres de l'ENSP sur l'insécurité alimentaire touchaient le manque d'argent, nous avons examiné la distribution du revenu normalisé des ménages rattachée aux niveaux d'insécurité alimentaire. La figure 3.4 montre que, bien que la différence sur le plan du revenu familial normalisé soit considérable entre les ménages en situation de sécurité alimentaire et ceux qui ne le sont pas, les différences de revenu familial entre les divers niveaux d'insécurité alimentaire sont, elles, plutôt faibles. Quatre-vingts pour cent des ménages en situation d'insécurité alimentaire ont un revenu normalisé de 20 000 $ ou moins avant impôts et retenues et 50 %, un revenu normalisé de 11 000 $ ou moins.

Tableau 3.2 **Revenu des ménages en situation de sécurité alimentaire et en situation d'insécurité alimentaire, Canada, 1998-1999**

	Population estimée (en milliers)	Proportion (%) de ménages en situation d'insécurité alimentaire
Niveaux[1] de revenu normalisé des ménages		
< 18 064 $	7 942	24,6
18 064 $ - 31 897 $	7 878	6,7
> 31 897 $	8 245	1,9
Renseignements manquants	5 407	7,0
Ménages pauvres[2]	2 017	34,0
Source principale de revenu du ménage		
Salaires et traitements/dividendes et intérêts	19 798	8,2
Travail autonome	3 142	6,6
A.-e./indemnisation des accidents du travail/ prestations fiscales pour enfants/pension alimentaire pour enfants ou pour conjoint/aucune	550	26,2
Aide sociale/bien-être	1 262	56,9
RPC, RRQ, SV, SRG	4 055	6,0
Autre	370	19,0

1. Le revenu total du ménage a été corrigé en fonction du nombre de personnes composant la famille économique. Le revenu normalisé du ménage correspond à : (revenu total du ménage/racine carrée du nombre de personnes dans la famille économique).
2. On considère qu'un ménage est pauvre si son revenu total est inférieur à 11 924 $, soit 50 % de la médiane du revenu normalisé des ménages. Cette mesure de la pauvreté a été utilisée dans l'Étude sur le revenu du Luxembourg (Atkinson et coll., 1995) et ne s'appliquait qu'aux données non manquantes.

Nota : Les nombres et les pourcentages sont pondérés.
Source : ENSP, 1998-1999.

Figure 3.4 **Niveaux de sécurité alimentaire, selon le revenu du ménage, Canada, 1998-1999**

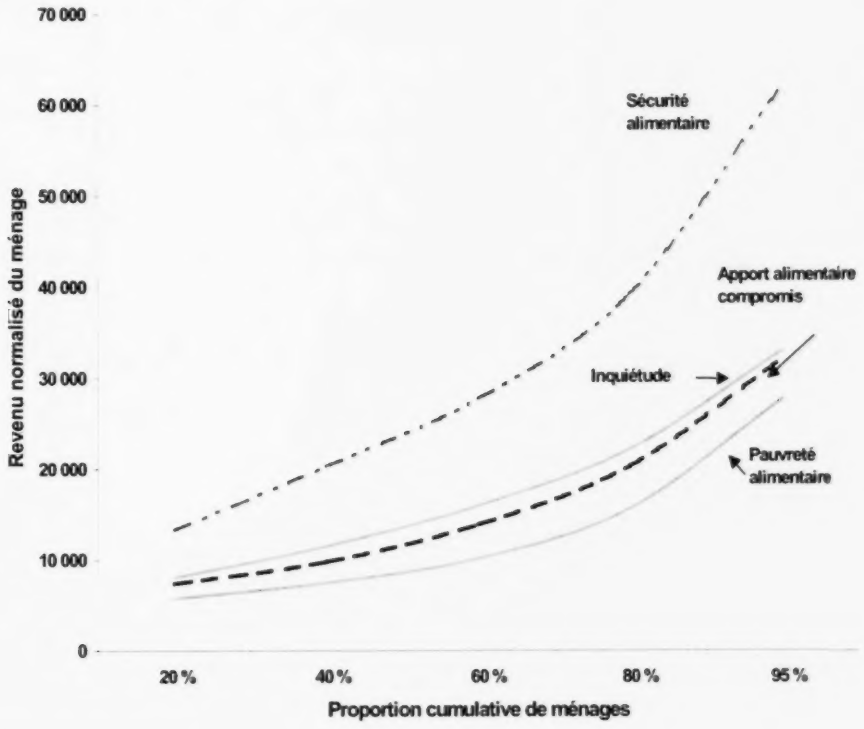

Source : ENSP, 1998-1999.

3.2 Facteurs influant sur l'insécurité alimentaire

3.2.1 Résultats des régressions logistiques

Le risque d'insécurité alimentaire a été déterminé au moyen d'une analyse de régression utilisant les variables explicatives possibles, telles que nous les avons décrites dans la section 2.3. Le tableau 3.3 présente les fréquences de ces variables explicatives et les rapports de cotes (RC) estimés de ces régressions logistiques. Les RC estimés corrigés ont indiqué, comme on pouvait s'y attendre, que les ménages étaient plus susceptibles de se trouver en situation d'insécurité alimentaire si leur revenu normalisé se situait au niveau inférieur (RC=10,2) ou moyen (RC=3,07), comparativement au niveau supérieur. Le fait de vivre dans une famille avec enfants augmentait également le risque relatif de connaître l'insécurité alimentaire, surtout dans le cas des familles monoparentales. Les familles monoparentales comptant un enfant de moins de 13 ans étaient quatre fois (RC=4,28) plus à risque que les couples sans enfant. On a relevé les mêmes associations positives chez les parents seuls ayant des enfants de 13 à 25 ans (RC=2,79), les couples ayant un enfant de moins de 13 ans (RC=1,99) et les couples ayant des enfants de 13

à 25 ans (RC=1,46). Des tests[7] ont montré que la différence entre les catégories de familles (familles monoparentales avec enfants de moins de 13 ans et de 13 à 25 ans et couples avec enfants) étaient statistiquement significatives. Le risque d'insécurité alimentaire est légèrement plus élevé pour les familles avec de jeunes enfants (moins de 13 ans).

Le risque d'insécurité alimentaire était en outre significativement plus élevé chez les répondants qui avaient une limitation d'activités (RC=1,86) ou un problème de santé chronique (RC=1,13), ainsi que chez les Autochtones (RC=1,95)[8]. Le fait de vivre dans un logement qui appartient à l'un des membres du ménage représente un important facteur de protection, le risque dans ce cas ne correspondant qu'à 39 % du risque associé aux locataires. La cote exprimant le risque d'insécurité alimentaire pour les personnes seules et les immigrants qui vivent au Canada depuis moins ou plus de dix ans n'est pas significative. Enfin, la cote exprimant le risque pour les ménages vivant en région rurale n'est pas statistiquement significative dans le modèle corrigé.

Quelle est l'incidence de la source principale de revenu? Comparativement aux ménages qui touchaient des gains[9], ceux dont la source principale de revenu était l'aide sociale (bien-être) étaient trois fois (RC=3,06) plus susceptibles de vivre en situation d'insécurité alimentaire, tandis que le risque était moins élevé (RC=0,35) dans le cas de ceux pour qui les prestations aux aînés étaient la principale source de revenu. Le risque d'insécurité alimentaire augmentait (RC=1,41) pour la catégorie autre source principale de revenu. Ces constatations[10] indiquent que l'insécurité alimentaire varie selon la source principale de revenu des ménages. Dans le but de déterminer si le risque d'insécurité alimentaire était plus élevé chez les ménages dont le revenu se situait au niveau inférieur, indépendamment de la source principale de revenu, des régressions logistiques distinctes[11] ont été effectuées avec la même spécification, d'abord avec seulement les

---

7 Test (1) : coupch12 – coupch25 = 0, $\chi^2 = 9{,}66$, Prob > $\chi^2 = 0{,}0019$. Test (2) : lonep12 – lonep25 = 0, $\chi^2 = 9{,}99$, Prob > $\chi^2 = 0{,}0016$.

8 L'échantillon ne contenant qu'un faible nombre de répondants autochtones, ce rapport corrigé de cotes doit être interprété avec prudence.

9 Les gains comprennent les salaires/traitements, les dividendes ou le travail autonome comme source principale de revenu.

10 Les RC estimés au moyen de cette régression doivent être interprétés avec prudence. Il pourrait y avoir une multicollinéarité élevée entre les trois niveaux de revenu des ménages, la source principale de revenu et la propriété du logement. Il serait peut-être plus indiqué d'effectuer des régressions distinctes pour les différentes sources principales de revenu.

11 Bien que la validité des régressions distinctes n'ait pas été vérifiée, cette façon de procéder était raisonnable. Il est possible que l'expérience des ménages qui vivent principalement de leurs pensions au chapitre de la sécurité alimentaire soit différente de celle des ménages qui ont des gains ou touchent de l'aide sociale comme source principale de revenu. Soulignons que les cas d'aide sociale comme source principale de revenu se situaient également tous au niveau inférieur de revenu; il n'était donc pas utile d'effectuer une régression logistique distincte uniquement pour ce groupe. Les rapports de cotes estimés corrigés sont présentés au tableau B1 (annexe B).

ménages qui touchaient des gains comme source principale de revenu, ensuite, avec seulement ceux qui vivaient principalement de prestations aux aînés. Cette façon de procéder (voir le tableau B1, annexe B) a permis de confirmer que le risque d'insécurité alimentaire était plus élevé chez les ménages dont le revenu se situait au niveau inférieur, indépendamment de leur source principale de revenu.

Tableau 3.3 **Rapports corrigés de cotes pour les facteurs liés à l'insécurité alimentaire**

	16 568 répondants, non pondérés[3]			
Facteur explicatif	**Rapports corrigés[1] de cotes**	**I.C. de 95 %**	**Rapports corrigés[1,2] de cotes**	**I.C. de 95 %**
Revenu normalisé du ménage				
Niveau inférieur	10,20*	8,01 – 12,98	11,19*	8,72 – 14,35
Niveau moyen	3,07*	2,37 – 3,98	3,45*	2,66 – 4,47
Manquant	3,76*	2,88 – 4,91	4,14*	3,16 – 5,42
Niveau supérieur (référence)	1,00	–	1,00	–
Source principale de revenu				
Aide sociale	–	–	3,06*	2,54 – 3,68
Retraite	–	–	0,35*	0,29 – 0,42
Autre source	–	–	1,41*	1,12 – 1,78
Gains (référence)	–	–	1,00	1,00
Catégorie de ménage				
Couple avec enfant < 13 ans	1,99*	1,66 – 2,38	1,35*	1,11 – 1,63
Couple avec enfant 13 à 25 ans	1,46*	1,17 – 1,82	1,03	0,81 – 1,29
Parent seul avec enfant < 13 ans	4,28*	3,45 – 5,31	2,25*	1,79 – 2,83
Parent seul avec enfant 13 à 25 ans	2,79*	2,19 – 3,54	1,95*	1,51 – 2,50
Personne seule	1,14	0,95 – 1,38	1,09	0,90 – 1,32
Couple seul (référence)	1,00	–	1,00	–
Propriété du logement				
Oui	0,39*	0,35 – 0,44	0,50*	0,44 – 0,56
Non (référence)	1,00	–	1,00	–
Limitation d'activités				
Oui	1,86*	1,63 – 2,12	1,94*	1,69 – 2,24
Non (référence)	1,00	–	1,00	–
Problème de santé chronique				
Oui	1,13*	1,00 – 1,28	1,24*	1,09 – 1,40
Non (référence)	1,00	–	1,00	–
Immigré depuis				
0 à 9 ans	0,77	0,59 – 1,28	0,67*	0,51 – 0,88
10 ans et plus	0,89	0,73 – 1,08	0,96	0,78 – 1,17
Pas un immigrant (référence)	1,00	–	1,00	–
Autochtone				
Oui	1,95*	1,42 – 2,68	1,60*	1,15 – 2,22
Non (référence)	1,00	–	1,00	–
Région rurale				
Oui	0,92	0,80 – 1,06	0,90	0,78 – 1,04
Non (référence)	1,00	–	1,00	–

* Statistiquement significatif à 95 %.

1 Les rapports de cotes ont été corrigés pour toutes les variables du tableau et toutes les provinces.

2 Des variables nominales ont été ajoutées à la spécification du modèle pour la source principale de revenu.

3 Les rapports de cotes estimés à partir de cette régression logistique non pondérée ressemblaient de près à ceux de la régression logistique pondérée (*bootstrap*) de Che et Chen (2001).

3.2.2 Résultats de la régression logistique multinomiale

Une régression logistique multinomiale a été utilisée pour vérifier si les risques relatifs rattachés aux variables explicatives augmentaient avec la gravité de l'insécurité alimentaire. Les résultats sont présentés au tableau B2 (annexe B). Après avoir estimé les rapports de cotes, on a testé la signification statistique de la différence entre les estimations obtenues au moyen des régressions (1) et (2) pour chacune des variables explicatives[12]. Un niveau de revenu inférieur et le fait d'être propriétaire de son logement sont les deux facteurs[13] qui augmentent significativement le risque de pauvreté alimentaire. Par exemple, les ménages dont le revenu se situe au niveau inférieur sont cinq fois ($RC_2 - RC_1$) plus susceptibles d'être en situation de pauvreté alimentaire que de craindre de manquer de nourriture ou d'avoir un apport alimentaire compromis, et 13,3 fois plus susceptibles d'être en situation de pauvreté alimentaire qu'en situation de sécurité alimentaire. Par ailleurs, le risque accru rattaché à certaines variables (revenu se situant au niveau moyen, couples avec enfants, parents seuls, limitation d'activités et Autochtones vivant hors-réserve) demeure significatif, mais ne varie pas selon la gravité de l'insécurité alimentaire.

3.3 Problèmes liés à l'approvisionnement en nourriture

Bien que les raisons qui mènent à l'insécurité alimentaire soient diverses et complexes, les personnes qui vivent dans une telle situation font face à deux principaux problèmes interreliés, soit le manque d'argent et les difficultés d'approvisionnement. Le SPA a permis de recueillir des données sur les difficultés faisant obstacle à un approvisionnement suffisant en nourriture.

Le tableau 3.4 présente la fréquence de différents problèmes[14] liés à l'approvisionnement pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire. Voici, en ordre décroissant d'importance, les problèmes relevés : n'ont pas d'argent pour le transport (21 %); problème de santé (15 %); n'ont pas de moyen de transport (12 %); invalidité de longue durée (11 %); magasins trop éloignés (8 %). D'autres problèmes (non précisés) liés à l'approvisionnement ont été signalés par 22 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire. Dans le cas de chacun des problèmes relevés,

---

12 Les résultats sont présentés au tableau B3 (annexe B).

13 La cote exprimant le risque de pauvreté alimentaire est plus élevée chez les Autochtones, mais comme le nombre de répondants autochtones de l'échantillon était plutôt faible, le rapport de cotes en question devrait être utilisé avec prudence.

14 Le répondant ou un membre de son ménage avait-il fait face à l'un des problèmes suivants en ce qui concerne l'approvisionnement en nourriture : magasins trop éloignés, pas d'accès à un moyen de transport, pas d'argent pour le transport, invalidité de longue durée, problème de santé ou autre.

le pourcentage de ménages touchés augmente avec l'ampleur de l'insécurité alimentaire, indiquant qu'il s'agit dans tous les cas de facteurs qui interviennent. L'approvisionnement semble poser un problème particulier pour les personnes en mauvaise santé ou atteinte d'une incapacité.

Tableau 3.4 **Problèmes liés à l'approvisionnement en nourriture chez les ménages en situation d'insécurité alimentaire, Canada, 1998-1999**

Problème	Milliers de ménages en situation d'insécurité alimentaire (n=3 015)			
	Inquiétude (n=548)	Apport alimentaire compromis (n=1 303)	Pauvreté alimentaire (n=1 164)	Total
	Nombres et proportion (%) des ménages en situation d'insécurité alimentaire			
Pas d'argent pour le transport	68 (12)	262 (20)	317 (27)	647 (21)
Problème de santé	52 (10)	184 (14)	221 (19)	457 (15)
Pas de moyen de transport	40 (7)	156 (12)	179 (15)	375 (12)
Invalidité de longue durée	34 (6)	140 (11)	172 (15)	346 (11)
Magasins trop éloignés	28 (5)	122 (9)	93 (8)	243 (8)
Autre	67 (12)	286 (22)	314 (27)	667 (22)

Nota :
1 Les trois catégories d'insécurité alimentaire sont mutuellement exclusives dans cette analyse.
2 Les pourcentages s'appliquent au répondant ou tout membre du ménage.
3 Les nombres et pourcentages entre parenthèses sont pondérés.
Source : ENSP – Supplément sur la précarité alimentaire, 1998-1999.

3.4 Stratégies d'adaptation

Nous avons mentionné que l'insécurité alimentaire se répercutait sur le comportement des membres d'un ménage. Devant des événements qui mettent en péril leur sécurité alimentaire, ces derniers prennent certaines mesures pour limiter l'ampleur du problème et remonter la pente. Les mécanismes employés pour faire face à une telle situation peuvent comprendre des méthodes d'approvisionnement qui s'écartent des normes sociales ou des moyens inhabituels de se procurer de l'argent pour la nourriture. Le SPA a permis de recueillir des données sur certaines des stratégies d'adaptation[15] employées par les ménages. On classera ces stratégies dans deux catégories, soit la gestion du revenu ou la gestion de la nourriture[16].

15 Tarasuk (2001) propose une excellente définition des « stratégies d'adaptation », également appelées « augmentation des ressources ».

16 Ces catégories sont fondées sur le cadre de recherche sur l'insécurité alimentaire (Brink, 2001).

Tableau 3.5 **Proportion (%) de ménages à risque utilisant les différentes stratégies d'adaptation, Canada, 1998-1999**

	Ménages à risque					Tous les ménages en situation d'insécurité alimentaire
	Niveau inférieur < 16 115 $	Parent seul	Locataire	Limitation d'activités	Autochtone hors-réserve	
Gestion du revenu						
A utilisé des coupons/rapporté des bouteilles	61	67	59	62	63	57
A retardé le paiement de factures	53	61	54	49	77	49
A emprunté de l'argent	45	54	47	39	59	40
A emprunté de la nourriture	23	30	24	21	26	20
A vendu ses possessions	15	18	15	19	28	14
A acheté de la nourriture à crédit	10	10	9	8	10	9
Gestion de la nourriture (personnes qui ont répondu « souvent » ou « parfois »)						
A obtenu de la nourriture d'oeuvre de bienfaisance	29	37	30	23	38	22
A acheté des aliments moins chers	48	47	51	60	52	46
A sauté des repas ou mangé moins	31	30	37	44	37	28

Nota : Les pourcentages sont pondérés.
Source : ENSP – Supplément sur la précarité alimentaire, 1998-1999.

Les mesures auxquelles les ménages ont principalement recours pour faire face à une situation d'insécurité alimentaire touchent le revenu. Comme le montre le tableau 3.5, plus de la moitié (57 %) des ménages touchés par l'insécurité alimentaire ont utilisé des coupons ou retournés des bouteilles consignées, 49 % ont retardé le paiement de factures, 40 % ont emprunté de l'argent, 20 % ont emprunté de la nourriture, 14 % ont vendu certaines de leurs possessions et 9 % ont acheté de la nourriture à crédit. Au second rang viennent les compromis nutritionnels, les ménages décidant d'acheter de la nourriture moins chère (46 %) et de sauter des repas ou de manger moins (28 %), plutôt que de faire appel à des œuvres de bienfaisance (22 %). Les ménages avaient davantage tendance à recourir à ces stratégies de gestion de la nourriture « parfois » plutôt que « souvent », mais lorsqu'ils le faisaient, c'était fréquemment (plus de 50 %) à la fin du mois[17]. Enfin, les ménages ont davantage tendance à se tourner vers des œuvres de bienfaisance plutôt que de recourir à des stratégies qui demandent de l'initiative et de la collaboration, par exemple les cuisines communautaires, les clubs d'achat de nourriture et les jardins. Globalement, 83 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire ont employé au moins une des stratégies d'adaptation. Dernière et importante constatation, l'utilisation de ces stratégies augmente avec le niveau d'insécurité alimentaire (figure 3.5), ce qui indique qu'il est rare qu'une seule stratégie suffise.

17 Voir le tableau A1 de l'annexe A.

Figure 3.5 **Stratégies d'adaptation, selon le niveau d'insécurité alimentaire, Canada, 1998-99**

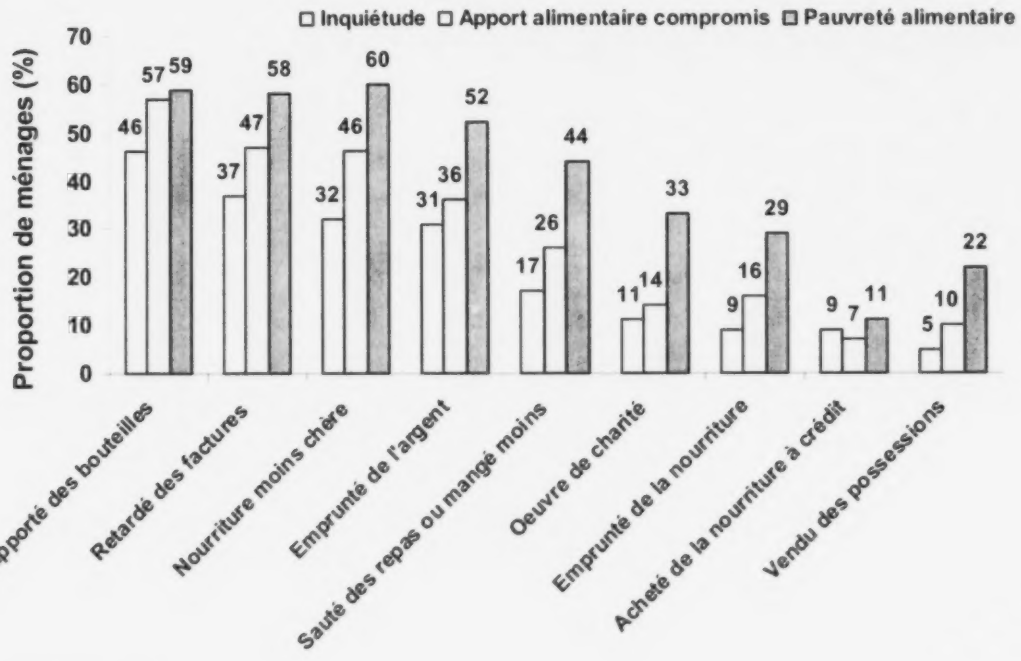

Source : SPA, 1998-1999.

Le tableau 3.5 illustre l'utilisation de stratégies d'adaptation chez les ménages du niveau de revenu inférieur, les familles monoparentales, les répondants ayant une limitation d'activités, les locataires et les Autochtones vivant hors-réserve. Comme on pouvait s'y attendre, ces ménages à risque[18] avaient davantage recours à toutes ces stratégies que le ménage en situation d'insécurité alimentaire moyen. Les familles monoparentales et les Autochtones vivant hors-réserve représentent les ménages qui font le plus appel à chacune des stratégies de gestion du revenu. Les répondants ayant une limitation d'activités obtenaient moins de nourriture auprès d'œuvres de bienfaisance que les autres groupes à risque, mais compromettaient beaucoup plus leur apport alimentaire (nourriture moins chère, repas sautés). On pourrait en déduire que ces personnes utilisent des stratégies de gestion de la nourriture parce qu'elle ne sont pas suffisamment mobiles pour employer d'autres mécanismes d'adaptation.

18 « À risque » désigne les catégories de ménages qui présentent une probabilité plus élevée que les autres de connaître l'insécurité alimentaire.

3.5 L'insécurité alimentaire chez les enfants

Le SPA contenait des questions précises sur l'insécurité alimentaire et les stratégies de gestion de la nourriture pour les répondants en situation d'insécurité alimentaire[19] de 16 ans et moins, représentant environ 850 000 enfants. Dix[20] pour cent des enfants utilisaient les programmes de repas dans les écoles, un cinquième présentaient un apport alimentaire compromis (22 % mangeaient des repas mal équilibrés et 21 % des repas plus petits). Très peu de familles (3 %) ont indiqué que l'enfant manquait des repas. Ces stratégies de gestion de la nourriture étaient souvent utilisées à la fin du mois. Huit pour cent des enfants de moins de 16 ans vivant dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire avaient connu la fin au cours de l'année précédente, ce qui représente environ 1,2 % des enfants de moins de 16 ans dans l'ensemble de la population canadienne[21]. Ce chiffre est semblable à celui (1,5 %) tiré de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) au sujet des jeunes de moins de 16 ans qui avaient connu la faim pour des raisons de pauvreté en 1998-1999[22]. L'ELNEJ porte sur un échantillon représentatif d'enfants au Canada. La validité de cette comparaison est toutefois fortement mise en doute à cause du faible nombre d'enfants[23] qui ont répondu aux questions pertinentes du SPA.

19 Un adulte du ménage a répondu aux questions pour les enfants de moins de 16 ans.

20 Voir le tableau A2 de l'annexe A.

21 Selon l'ENSP, 13,8 % des enfants de moins de 16 ans au Canada vivaient en situation d'insécurité alimentaire. Huit pour cent de ces 13,8 % donne un chiffre estimatif de 1,2 %.

22 Le nombre d'enfants des 16 ans et moins qui ont fait l'objet du troisième cycle de l'ELNEJ est de 22 005. Le résultat a été fourni par DRHC. Voir également McIntyre (1998), qui traite de l'insécurité alimentaire chez les enfants.

23 Un nombre de 296 enfants, représentant environ 850 000 enfants au Canada. Selon les lignes directrices de Statistique Canada, ces résultats doivent être utilisés avec grande prudence étant donné la variabilité d'échantillonnage élevée associée à toutes les estimations, ou pourcentages, présentées dans cette section 3.5. En fait, la plupart des coefficients de variation de ces estimations étaient de 16,6 % à 33,3 %.

4. Analyse

4.1 La prévalence de l'insécurité alimentaire au Canada

Bien que le Canada soit l'un des pays où il y a abondance de nourriture, un Canadien sur dix a connu une situation d'insécurité alimentaire en raison d'un manque d'argent au cours de l'année qui a précédé l'enquête. Huit pour cent ont craint de ne pas avoir suffisamment de nourriture et 7,8 % n'ont pas mangé des aliments de la qualité ou en quantité désirée. De surcroît, 4 % des Canadiens (1 200 000) ont vécu un épisode de pauvreté alimentaire au cours de cette année, ce qui représente un nombre excessif de personnes exposées à une telle situation de privation extrême. Ce pourcentage de pauvreté alimentaire chez les Canadiens ressemble de près aux 4,5 % qui « n'avaient pas toujours suffisamment de nourriture » relevés dans le cadre de l'ENSP de 1996-1997. En plus de confirmer la proportion de Canadiens touchés, ce chiffre indique qu'il n'y a pas eu de diminution véritable à cet égard. Soulignons en outre que cette estimation de l'insécurité alimentaire pourrait ne pas refléter l'ampleur réelle du problème. En effet, il est possible que les personnes qui vivent dans l'insécurité alimentaire n'aient pas les moyens d'avoir le téléphone, soient sans abri ou soient empêchées par d'autres obstacles de participer à cette enquête.

Les nombres approximatifs de jeunes adultes (870 000) et d'enfants (920 000) exposés à l'insécurité alimentaire donnent également matière à préoccupation. Le manque de nourriture, même temporaire, peut avoir des effets à long terme sur les femmes enceintes et les mères allaitantes, de même que sur le développement de l'enfant. Les enfants et les jeunes adultes peuvent connaître des problèmes de nutrition, d'apprentissage ou de comportement pouvant mener à une diminution de leur potentiel de gains et à leur exclusion sociale plus tard dans la vie. Les effets sur la productivité des adultes ont également été documentés (Tarasuk, 2001).

Les ménages qui vivent en situation d'insécurité alimentaire ne constituent pas un groupe homogène. La proportion de ces ménages est très élevée parmi les ménages dont le revenu se situe au niveau inférieur, les ménages à très faible revenu, ceux qui dépendent des prestations d'aide sociale/bien-être, les locataires, les familles monoparentales, le Autochtones qui vivent hors-réserve et les personnes qui ont une limitation d'activités. La proportion était également légèrement plus élevée que la moyenne nationale dans le cas des jeunes Canadiens, des jeunes

familles, des immigrants récents, des femmes, des ménages des provinces de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse et des Canadiens souffrant de problèmes de santé chronique. Il est probable que les difficultés de ces différents groupes sur le plan de l'insécurité alimentaire ne découlent pas seulement de leur niveau de revenu moins élevé. Par exemple, les femmes avaient un revenu inférieur à celui des hommes et la proportion de faible revenu était plus élevée à Terre-Neuve[24].

4.1.1 Situation cyclique

Pour certains ménages, l'insécurité alimentaire se résume à un épisode désagréable qu'ils ont connu au cours de l'année. Dans le cas de la moitié des ménages en situation d'insécurité alimentaire cependant, cette période de stress se répète toutes les fins de mois, auquel moment ils doivent adopter diverses mesures, telles que le recours aux œuvres de bienfaisance et la diminution de la quantité d'aliments consommés. En plus d'être cyclique, leur expérience est susceptible d'accroître la gravité de leur situation puisque bon nombre des mesures employées (emprunter, retarder le paiement des factures, acheter à crédit, etc.) resserrent le budget du mois suivant. Si on regarde le nombre de ménages en situation d'insécurité alimentaire, on constate qu'il s'agit dans la majorité des cas de « travailleurs à faible salaire ». Ces derniers ne gagne probablement pas suffisamment pour pouvoir mettre de l'argent de côté ou passer au travers des imprévus à la fin du mois. Ces ménages sont donc sur une pente dangereuse.

4.1.2 Stratégies d'adaptation

La plupart des familles adoptent des stratégies de gestion du revenu et de la nourriture pour composer avec le manque d'argent pour acheter de la nourriture. Les plus fréquentes des mesures utilisées consistent à retourner les bouteilles consignées et à utiliser des coupons. Comme nous l'avons mentionné, elles préfèrent retarder le paiement des factures, emprunter de l'argent et compromettre leur apport alimentaire plutôt que de recourir à des œuvres de bienfaisance, comme les banques d'alimentation ou les cuisines collectives. Il est toutefois possible que cette statistique sur l'utilisation des banques d'alimentation entraîne une sous-estimation de la situation réelle puisque ce ne sont pas toutes les personnes en situation d'insécurité alimentaire qui font appel à ce genre d'oeuvre de bienfaisance (Tarasuk, 2001).

---

24 Les comparaisons sont effectuées à partir d'un rapport publié par Statistique Canada en 2000, intitulé *Le revenu au Canada, 1998*.

4.2 Répercussions sur le plan des politiques

Selon les analyses effectuées, le risque d'insécurité alimentaire au Canada est plus élevé chez les ménages à faible revenu, les jeunes familles (les familles monoparentales en particulier), les Autochtones vivant hors-réserve, les personnes ayant une limitation d'activités et les locataires. Bien que les recherches menées sur les déterminants de l'insécurité alimentaire à l'échelle nationale au Canada, aux États-Unis ou même au Royaume-Uni soient peu nombreuses (Tarasuk, 2001), les résultats confirment les constatations antérieures : Che et Chen (2001), Andrews et al. (1999), Castner (2000), Mauldon (1996), Olson et al. (1996). Toute politique publique valable établie dans le but de prévenir l'insécurité alimentaire devrait cibler ces groupes. Il est probable que ces groupes font face à un ensemble de problèmes. Les politiques visant à venir en aide aux personnes en situation d'insécurité alimentaire devraient donc également tenir compte de ces autres problèmes.

Bien que le faible revenu soit le plus important facteur associé aux situations d'insécurité alimentaire, il n'y a pas que les ménages qui dépendent principalement de programmes de soutien du revenu (p. ex., aide sociale provinciale, sécurité de la vieillesse, etc.) qui soient touchés. En fait, lorsque le revenu se situe au niveau inférieur de l'échelle, la source principale de revenu n'a pas d'incidence.

Comme les factures fixes élevées (loyer, électricité, téléphone) doivent être payées au début du mois, c'est surtout à la fin du mois que l'argent disponible pour la nourriture commence à diminuer. En règle générale, les ménages en situation d'insécurité alimentaire ne disposaient pas de ressources financières suffisantes[25] pour gérer les variations des dépenses ou les imprévus. Un bon 75 % de ces ménages avaient un revenu normalisé de moins de 19 000 $[26]. L'ampleur de la pauvreté et les problèmes qui surviennent à la fin du mois laissent supposer qu'il pourrait être efficace de verser l'aide au revenu deux fois par mois. Étant donné que la plupart des ménages en situation d'insécurité alimentaire sont des travailleurs à faible revenu, il est possible que les suppléments du revenu gagné et les remboursements de taxe ne soient pas suffisamment élevés et versés assez fréquemment pour offrir une aide réelle.

---

25 On ne connaît toutefois pas les détails de leur avoir et de leurs dettes.

26 À noter que 50 % des ménages en situation d'insécurité alimentaire avaient un revenu inférieur à 23 000 $.

Les politiques publiques pour venir en aide aux ménages touchés par l'insécurité alimentaire sont peu nombreuses. Le soutien dans ce domaine est fourni en majeure partie par le secteur bénévole et les œuvres de bienfaisance. Comme les ménages sont plus portés à compromettre leur apport alimentaire qu'à recourir à des œuvres de bienfaisance, un système de soutien du revenu d'urgence devrait permettre aux ménages de tenir et d'utiliser des sources d'approvisionnement en nourriture ordinaires plutôt que de faire appel aux œuvres de bienfaisance. Compte tenu du nombre de jeunes enfants qui pourraient être touchés et du fait que près de 70 % des ménages qui connaissent l'insécurité alimentaire sont des familles, on devrait faire une priorité du soutien aux jeunes ménages en situation d'insécurité alimentaire. La Prestation nationale pour enfants devrait améliorer la situation des familles à faible revenu puisque ces dernières vont recevoir environ 2 400 $ par enfant.

Sur le plan des politiques, la question plus générale qui se pose est de savoir dans quelle mesure les transferts de revenus permettent à la personne et à la famille de maintenir un niveau de vie socialement acceptable, tout en devant continuer d'acheter la nourriture. Un minimum seulement étant garanti, la marge de manœuvre est un élément clé. En outre, contrairement à certains pays comme les États-Unis qui offrent des programmes d'aide alimentaire tels que les coupons alimentaires, le Canada, au niveau fédéral du moins, n'offre aucun programme de ce genre.

4.3 Limites

Étant donné qu'une seule personne a répondu aux questions de l'enquête sur l'insécurité alimentaire pour tous les autres membres du ménage, il est difficile de savoir si les données touchant toutes ces autres personnes sont bien exactes. Les renseignements sur les antécédents en matière d'emploi, le revenu, les sources de revenu et le revenu disponible sont nécessaires à l'élaboration de politiques sur l'insécurité alimentaire. Toutefois, dans le cas des ménages à faible revenu, il n'y a pas que la relation entre le revenu et les dépenses qui importe, mais aussi le profil des rentrées et des sorties de fonds au cours du mois ou de l'année. Certains facteurs concernant les personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu ou dans des conditions de pauvreté profonde (50 % du seuil de faible revenu) et la durée de cette pauvreté pourraient également avoir un lien avec l'absence de sécurité alimentaire. Nous disposions de données sur le revenu, mais non pas du montant « réel » disponible pour la nourriture et les autres dépenses. Une stratégie d'approximation a été utilisée dans l'analyse à plusieurs variables pour estimer les

contraintes budgétaires au moyen du revenu du ménage, du statut de propriété du logement, de la taille du ménage, de la catégorie de ménage, des caractéristiques de santé et des caractéristiques géographiques, mais elle n'était probablement pas suffisamment exhaustive. Certaines données sur les dépenses (hypothèque, loyer, dépenses annuelles pour l'électricité, l'eau, etc.) ont été recueillies dans le SPA, mais elles étaient très incomplètes (grand nombre de données manquantes) et ne pouvaient être vraiment utiles. Qui plus est, on a probablement sous-estimé l'utilisation de stratégies de gestion du revenu et de gestion de la nourriture au Canada étant donné que les questions n'ont été posées qu'aux ménages en situation d'insécurité alimentaire.

5. Conclusion

Malgré la croissance économique et le filet de sécurité sociale, un Canadien sur dix a connu une situation d'insécurité alimentaire au moins une fois au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Il est possible que les réductions apportées récemment aux dépenses liées aux mesures sociales aient eu des répercussions sur ces chiffres. Cette forme d'insécurité, comme l'insécurité d'emploi et l'insécurité financière, a des effets tant au niveau de la société qu'à celui de la personne. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire formaient un groupe hétérogène. Il pourrait donc être nécessaire d'instaurer des mesures diverses pour tenir compte des liens avec d'autres types de désavantages. Des mesures de prévention visant les ménages à risque de connaître l'insécurité alimentaire devraient être adoptées. Trois quarts des ménages en situation d'insécurité alimentaire avaient un revenu annuel normalisé de moins de 19 000 $. Même si les ménages touchés par l'insécurité alimentaire avaient un faible revenu, ce ne sont pas tous les ménages à faible revenu qui vivaient dans cette situation. Un bon nombre des ménages qui connaissaient l'insécurité alimentaire dépendaient de transferts de revenus, mais les gains constituaient la source principale de revenu pour la majorité. Des mesures de soutien du revenu ne ciblant que les ménages qui n'ont pas un revenu suffisant risqueraient de ne pas venir en aide au grand nombre de travailleurs à faible revenu en situation d'insécurité alimentaire. Il y aurait peut-être lieu également de se pencher sur le montant du soutien et la fréquence des paiements puisque les ménages ne disposent pas de la marge de manœuvre voulue pour faire face aux imprévus. Il pourrait être nécessaire de prévoir des mesures de soutien financier d'urgence en plus d'une forme de soutien plus continue.

Nous avons examiné trois niveaux d'insécurité alimentaire. Dix pour cent des ménages connaissent les trois niveaux d'insécurité, mais ils sont concentrés parmi les ménages à faible revenu et les familles avec de jeunes enfants. La pauvreté alimentaire – la plus grave forme d'insécurité alimentaire – touche quatre pour cent des ménages, qui ont connu un épisode où ils n'ont pas eu suffisamment de nourriture en raison d'un manque d'argent au cours des douze mois précédant l'enquête. Pour certains, l'insécurité alimentaire est un événement isolé, mais pour un grand nombre, il s'agit d'une expérience qui se répète constamment, bien souvent à la fin du mois. Ces ménages ont davantage tendance à faire appel à des stratégies d'adaptation que ceux des deux autres niveaux et préfèrent étirer leur revenu au maximum plutôt que de recourir à

des œuvres de bienfaisance pour manger. Une politique efficace permettrait d'apporter rapidement un soutien en cas d'urgence sans trop de complexités ou de contraintes administratives, de verser des paiements de soutien du revenu suffisants et fréquents et d'offrir des mesures de soutien permettant aux ménages d'utiliser les sources ordinaires d'approvisionnement en nourriture. Il serait également important d'inclure de manière constante des questions sur l'insécurité alimentaire dans les enquêtes futures afin de surveiller les tendances.

Annexe A

Tableaux de fréquences

Tableau A1 **Périodicité de l'emploi de stratégies de gestion de la nourriture, Canada, 1998-1999**

Stratégie	Milliers de ménages en situation d'insécurité alimentaire (n=3 105)		
	Inquiétude (n=548)	**Apport alimentaire compromis (n=1 303)**	**Pauvreté alimentaire (n=1 164)**
	Nombres en milliers et proportion (%) de ménages en situation d'insécurité alimentaire		
A eu recours à des œuvres de charité			
Souvent	1 (0,2)	17 (1)	77 (7)
Parfois	59 (11)	167 (13)	333 (29)
S/O ou ne sait pas	488 (89)	1 118 (86)	754 (65)
À la fin du mois*			
Oui	18 (3)	127 (10)	243 (21)
Non	42 (8)	55 (4)	166 (15)
A acheté des aliments moins chers			
Souvent	35 (6)	173 (13)	271 (23)
Parfois	134 (24)	384 (30)	368 (32)
Jamais	191 (35)	374 (29)	228 (20)
S/O ou ne sait pas	189 (35)	371 (28)	297 (25)
À la fin du mois*			
Oui	75 (14)	292 (22)	343 (30)
Non	94 (16)	263 (21)	296 (25)
A sauté des repas ou mangé moins		98 (7)	172 (15)
Souvent	13 (2)	227 (17)	276 (24)
Parfois	65 (12)	607 (47)	419 (36)
Jamais	285 (52)	371 (29)	297 (26)
S/O ou ne sait pas	185 (34)		
À la fin du mois*		187 (14)	248 (22)
Oui	34 (6)	136 (10)	200 (17)
Non	43 (8)		

* Les nombres et les pourcentages ne s'appliquent qu'aux répondants qui ont répondu « souvent » ou « parfois ».

Nota : Les nombres et les pourcentages sont pondérés.

Source : ENSP – Supplément sur la précarité alimentaire, 1998-1999.

Tableau A2 **Situation d'insécurité alimentaire et stratégies de gestion de la nourriture relatives aux enfants, Canada, 1998-1999**

Situation d'insécurité alimentaire	*Nombres en milliers et proportion (%) d'enfants de moins de 16 ans* (n=853)
Craignait de ne pas avoir assez d'argent pour nourrir l'enfant	
Souvent	111 (13)
Parfois	264 (31)
Jamais	479 (56)
À la fin du mois*	
Souvent	241 (28)
Parfois	130 (16)
L'enfant connaissait la faim	
Souvent	22 (3)
Parfois	47 (5)
À la fin du mois*	
Souvent	51 (6)
Parfois	18 (2)
L'enfant avait perdu du poids, n (%)	9 (1)
Stratégie de gestion de la nourriture	
Utilisé les programmes de repas à l'école	85 (10)
Ne pouvait préparer des repas équilibrés pour l'enfant	
Souvent	39 (5)
Parfois	142 (17)
À la fin du mois*	
Souvent	122 (15)
Parfois	59 (7)
A réduit la grosseur des repas de l'enfant	
Souvent	31 (4)
Parfois	148 (17)
À la fin du mois*	
Souvent	108 (13)
Parfois	71 (8)
L'enfant a manqué des repas	
Souvent	15 (2)
Parfois	12 (1)
À la fin du mois*	
Souvent	9 (1)
Parfois	16 (2)

* Les nombres et les pourcentages entre parenthèses ne s'appliquent qu'aux répondants qui ont répondu « souvent » ou « parfois ».

Nota : Les nombres et les pourcentages sont pondérés.

Source : ENSP – Supplément sur la précarité alimentaire, 1998-1999.

Annexe B

Tableaux des résultats statistiques

Tableau B1 **Rapports corrigés de cotes pour les facteurs liés à l'insécurité alimentaire dans les ménages qui ont des gains ou des prestations aux aînés comme source principale de revenu**

Facteur explicatif	Gains (n=12 128)		Prestations aux aînés (n=3 148)	
	Rapport corrigé* de cotes	I.C. de 95 %	Rapport corrigé* de cotes	I.C. de 95 %
Revenu normalisé du ménage				
Niveau inférieur	11,52*	8,98 – 15,04	11,90*	2,90 – 48,89
Niveau moyen	3,65*	2,82 – 4,79	2,49	0,54 – 11,37
Manquant	3,56*	2,68 – 4,78	5,15*	1,20 – 22,12
Niveau supérieur (référence)	1,00	–	1,00	–
Catégorie de ménage				
Couple avec enfant < 13 ans	1,29*	1,03 – 1,63	4,15*	1,54 – 11,20
Couple avec enfant 13 à 25 ans	1,04	0,79 – 1,37	2,13*	1,13 – 4,05
Parent seul avec enfant < 13 ans	2,40*	1,79 – 3,23	9,63*	3,28 – 28,22
Parent seul avec enfant 13 à 25 ans	1,55*	1,11 – 2,16	3,06*	1,69 – 5,52
Personne seule	1,20	0,96 – 1,61	1,06	0,72 – 1,55
Couple seul (référence)	1,00	–	1,00	–
Propriétaire du logement				
Oui	0,48*	0,41 – 0,56	0,45*	0,31 – 0,64
Non (référence)	1,00	–	1,00	–
Limitation d'activités				
Oui	2,07*	1,72 – 2,48	2,43*	1,74 – 3,40
Non (référence)	1,00	–	1,00	–
Problème de santé chronique				
Oui	1,22*	1,06 – 1,41	0,81	0,51 – 1,29
Non (référence)	1,00	–	1,00	–
Immigré depuis				
0 à 9 ans	0,63*	0,45 – 0,87	1,15	0,13 – 10,31
10 ans et +	0,90	0,68 – 1,16	1,08	0,70 – 1,68
Pas un immigrant (référence)	1,00	–	1,00	–
Autochtone				
Oui	1,36	0,91 – 2,18	6,98*	2,20 – 22,14
Non (référence)	1,00	–	1,00	–
Région rurale				
Oui	0,80*	0,67 – 0,95	1,07	0,72 – 1,59
Non	1,00	–	1,00	–

* Les rapports de cotes sont corrigés pour toutes les variables du tableau et les provinces.

Tableau B2 **Rapports de cotes bruts et corrigés pour le facteurs liés à l'insécurité alimentaire, régression logistique multinomiale**

Facteur explicatif	Variable dépendante[1]	Rapport brut[2] de cotes	Rapport corrigé[3] de cotes	I.C. de 95 %
Revenu normalisé du ménage				
Niveau inférieur	(1)	11,49*	8,34*	6,42 – 10,82
	(2)	26,68*	13,57*	9,08 – 20,26
Niveau moyen	(1)	3,43*	3,03	2,31 – 3,97
	(2)	3,37*	2,75*	1,77 – 4,26
Manquant	(1)	3,07*	2,79*	2,07 – 3,75
	(2)	5,69*	4,55*	2,94 – 7,06
Catégorie de ménage				
Couple avec enfant < 13 ans	(1)	1,87*	2,10*	1,67 – 2,63
	(2)	1,50*	1,64*	1,22 – 2,20
Couple avec enfant 13 à 25 ans	(1)	1,13	1,60*	1,22 – 2,09
	(2)	0,69	1,08	0,73 – 1,59
Parent seul avec enfant < 13 ans	(1)	7,64*	3,76*	2,87 – 4,93
	(2)	12,53*	4,24*	3,10 – 5,79
Parent seul avec enfant 13 à 25 ans	(1)	3,57*	2,76*	2,06 – 3,70
	(2)	4,12*	2,63*	1,84 – 3,76
Personne seule	(1)	1,76*	0,98	0,78 – 1,25
	(2)	2,70*	1,13	0,85 – 1,49
Propriété du logement	(1)	0,34*	0,49*	0,42 – 0,56
	(2)	0,15*	0,28*	0,23 – 0,34
Limitation d'activités	(1)	1,70*	1,68*	1,40 - 2,01
	(2)	2,18*	1,95*	1,58 – 2,41
Problème de santé chronique	(1)	1,11	1,15	0,99 – 1,34
	(2)	1,17*	1,06	0,88 – 1,28
Immigré depuis				
0 à 9 ans	(1)	0,89	0,57*	0,40 – 0,82
	(2)	1,55*	0,97	0,69 – 1,39
10 ans et plus	(1)	0,73*	0,76*	0,59 – 0,98
	(2)	0,98	1,05	0,80 – 1,39
Autochtone	(1)	3,14*	1,47	0,98 – 2,21
	(2)	6,09*	2,48*	1,66 – 3,71

* Statistiquement significatif à 95 %.

1 (1) indique que la variable dépendante égale 1 s'il s'agit d'inquiétude ou d'insécurité nutritionnelle et 0 s'il s'agit de sécurité alimentaire. (2) indique que la variable dépendante égale 1 s'il s'agit de pauvreté alimentaire et 0 s'il s'agit de sécurité alimentaire.

2 Le rapport brut de cotes représente le rapport de cotes de la variable par rapport à la référence sans tenir compte des autres variables.

3 Les rapports de cotes ont été corrigés pour toutes les variables du tableau, les provinces et la région rurale.

Tableau B3 **Test des estimations des rapports de cotes obtenues par la régression logistique multinomiale**

Pour chacun des facteurs explicatifs, l'hypothèse nulle suivante a été testée : $H_0 : RC_1 - RC_2 = 0$.

RC_1 : RC estimé si la variable dépendante était 1 pour inquiétude/apport alimentaire compromis, 0 pour sécurité alimentaire.
RC_2 : RC estimé si la variable dépendante était 1 pour pauvreté alimentaire et 0 pour sécurité alimentaire.

Facteur explicatif	Test	χ^2	Prob > χ^2	Résultat
Niveau inférieur	8,34 – 13,57 = 0	4,08	0,0433	Rejeter H_0
Niveau moyen	3,03 – 2,75 = 0	0,15	0,7013	Ne peut rejeter H_0
Revenu manquant	2,79 – 4,55 = 0	3,38	0,0661	Ne peut rejeter H_0
Couple avec enfant < 13 ans	2,10 – 1,64 = 0	1,87	0,1710	Ne peut rejeter H_0
Couple avec enfant 13 à 25 ans	1,60 – 1,08 = 0	2,80	0,0941	Ne peut rejeter H_0
Parent seul avec enfant < 13 ans	3,76 – 4,24 = 0	0,39	0,5328	Ne peut rejeter H_0
Parent seul avec enfant 13 à 25 ans	2,76 – 2,63 = 0	0,05	0,8273	Ne peut rejeter H_0
Personne seule	0,98 – 1,13 = 0	< 0,01	0,4511	Ne peut rejeter H_0
Propriété du logement	0,49 – 0,28 = 0	22,00	< 0,001	Rejeter H_0
Limitation d'activités	1,68 – 1,95 = 0	1,34	0,2468	Ne peut rejeter H_0
Problème de santé chronique	1,15 – 1,06 = 0	0,55	0,4585	Ne peut rejeter H_0
Autochtone hors-réserve	1,47 – 2,48 = 0	4,44	0,0350	Rejeter H_0
Immigré depuis 0 à 9 ans	0,57 – 0,97 = 0	4,65	0,0311	Rejeter H_0
Immigré depuis 10 ans et plus	0,76 – 1,05 = 0	3,27	0,0707	Ne peut rejeter H_0

Bibliographie

American Institute of Nutrition, tel que cité dans Olson, C.M. (automne/hiver 1996-1997). « Food insecurity and hunger: Poverty policy issues for the 1990s and beyond », *Focus,* 18(2), p. 61-64.

Anderson, S.A. (éd.). « Core indicators of nutritional state of difficult-to-sample populations: A report of the life sciences research office », *The Journal of Nutrition,* 120(11S) (1990), p. 1559-1600.

Andrew, M., G. Bickel, et al. « Household food security in the United States, 1999 », *Food Assistance and Nutrition Research Report,* n° 8 (automne 2000), U.S. Department of Agriculture.

Atkinson, A.B., Rainwater et T. Smeeding. *Income distribution in OECD Countries: Evidence from the Luxembourg Income Study* (LIS), Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 1995.

Brink, Satya. *Lack of Food Insecurity: A Research Framework for Human Resources Development Canada*, Document non publié, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, 2001.

Blumberg, S., K. Bialostosky, W.L. Hamilton et R. Briefel. « The effectiveness of a short form of the household food security scale », *American Journal of Public Health,* vol. 89, n° 8 (1999), p. 1231-1234.

Che, J. et J. Chen. « L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens », *Rapports sur la santé*, Statistique Canada, vol 12, n° 4 (2001), p. 11-22.

Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, *Revenu au Canada : 1998*, n° 75-202-XPF au catalogue, 2000.

Food Security Work Group. *Food for Now and the Future: A Food and Nutrition Strategy for Ontario: Discussion Paper*, (p. 2), Association pour la santé publique de l'Ontario, Toronto, 1995.

Frongillo, E.A., Jr., B.S. Rauschenbach, C.M. Olson, A. Kendall et A.G. Colmenares. *Estimating the prevalence of hunger and food insecurity: The validity of questionnaire-based measures for the identification of households.* Institute for Research on Poverty: Discussion Papers, n° 1083-96, avril 1996, University of Wisconsin, Madison.

Frongillo, E.A., Jr.et J.S. Lee. « Food insecurity among the U.S. elderly », *Poverty Research News* (mars-avril 2001), vol. 5, p. 12-13.

Lang, T. « Dividing up the cake: food as social exclusion », dans Walker A. et C. Walker (éd.), *Britain Divided*, London, CPAG Lte, 1997.

Kendall, A., C.M. Olson et E.A. Frongillo Jr. « Validation of the Radimer/Cornell measure of hunger and food insecurity », *Journal of Nutrition,* 125 (1995), p. 2793-2801.

Kramer-LeBlanc, Carol S. et Kathryn McMurry (éd.). « Discussion paper on domestic food security », *Family Economics and Nutrition Review,* 11 (1 et 2) (1998), p. 49-59.

McIntyre, L., S. Connor et Warren. J. *Aperçu de la faim chez les enfants au Canada,* Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, Document de travail n° W-98-26F, octobre 1998.

Olson, C.M. « Food Insecurity and Hunger: Poverty policy issues for the 1990s and beyond », *Focus*, 18 (2) (1996-1997), p. 6-14.

Olson, K.W. (1992). *Food Security in Edmonton—Organizing for Action: Community Food needs Assessment - A Community Development Approach*, Edmonton Food Policy Council, Edmonton, 1992.

Olson, C.M., A. Kendall, W.S. Wolfe et E.A. Frongillo Jr. *Understanding the measurement of hunger and food insecurity in the elderly*, Institute for Research on Poverty: Discussion papers, n° 1088 96, University of Wisconsin, Madison, mai 1996.

Olson, C.M., B.S. Rauschenbach, E.A. Frongillo Jr. et A. Kendall. *Factors Contributing to Household Food Insecurity in a Rural Upstate New York County*, Institute for Research on Poverty: Discussion Papers, n° 1107-96, University of Wisconsin, Madison, septembre 1996.

Radimer, K.L., C.M. Olson, J.C. Greene, C.C. Campbell et J. Habicht. « Understanding hunger and developing indicators to assess it in women and children », *Journal of Nutrition Education,* 24(1) (janvier-février 1992), p. 36S-44S.

Radimer, K.L., C.M. Olson et C.C. Campbell. « Development of indicators to assess hunger », *Journal of Nutrition,* 120 (1990), p. 1544-1548.

Rainwater, L., T. Smeeding et J. Coder. *Child Well-Being, Child Poverty and Child Policy in Modern Nations. What Do We Know?*, The Policy Press, Bristol, mars 2001.

Riches, G. (éd). *First World Hunger*, New York, St. Martin's Press, Inc, 1996.

Riches, G. « Advancing the Human Right to Food in Canada: Social Policy and the Politics of Hunger, Welfare, and Food Security », *Agriculture and Human Values*, n° 16, p. 203-211, Kluwer Academic, Pays-Bas, 1999.

Starkey, L.J., H.V. Kuhnlein, K. Gray-Donald. « Food bank users: sociodemographic and nutritional characteristics », *Journal de l'Association médicale canadienne*, 158 (9) (1998), p. 1143-1149.

Tarasuk, V. et B. Davis. « Responses to food insecurity in the changing Canadian welfare state », *Journal of Nutrition Education*, 28(2) (1996), p. 71-75.

Tarasuk, V. *Discussion Paper on Household and Individual Food Insecurity*, Bureau de la politique de la nutrition, Santé Canada, 2001.

Wilde, Parke et Christine Ranney. *A Monthly Cycle in Food Expenditure and Intake by Participants in the U.S. Food Stamp Program*, Discussion Paper n° 1163-98, Institute for Research on Poverty, University of Madison, Wisconsin, 1998.

Wolfe, W.S., C.M. Olson, A. Kendall et E.A. Frongillo. « Hunger and food insecurity in the elderly », *Journal of Aging Health*, 10(3) (1998), p. 327-350.